

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1740 - 23 novembre 2001 - prix : 9F

Moulinex:

Après les salaires de misère,

une prime de licenciement de misère

Non aux licenciements !

Avec sa fortune,

le patronat peut payer

Afghanistan

**Après la chute
des talibans**



page 8

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - La grogne des policiers
 - Nouvelle attaque d'un transport de fonds
- 5 - L'intervention française en Afghanistan
 - Pour la régularisation des sans-papiers
- 6 - Le projet de troisième aéroport
- 7 - Toulouse: toujours pas de fenêtres
 - Grève victorieuse des gardiens d'HELM à Argenteuil-Bezons
- 14 - Les personnels de la culture dans la rue
 - Grève à la mairie de Boulogne-Billancourt
- 15 - La Saria dégage du profit... et des mauvaises odeurs (Saint-Denis)
 - Hausse des impôts locaux à Corbeil-Essonnes
- 16 - Effondrements miniers en Lorraine
 - Le courant passe entre l'EDF et le secteur privé

Tribune

- 6 - Moulinex: le gouvernement licencie à la place des patrons!

Dans le monde

- 8 - Après la chute des talibans en Afghanistan
 - Elections au Kosovo
- 9 - Après l'effondrement de Swissair
 - La sécurité dans les aéroports

Dans les entreprises

- 10 - A la DDE de Grenoble
 - Amiante: les patrons sont responsables
 - Non à la fermeture de l'usine Pechiney à Marignac
- 11 - Moulinex et les confédérations syndicales
 - Les actionnaires et PDG de Moulinex ne sont pas sur la paille
- 12 - Bata-Moussey (Moselle)
 - Saint Frères (Somme)
 - Alcatel-Tourlaville (Manche)
- 13 - Hôpitaux publics et les 35 heures

Fonds secrets

VOUS AVEZ DIT TRANSPARENCE?

Le 14 novembre, l'Assemblée nationale a officiellement supprimé les « fonds spéciaux », dits aussi fonds secrets, parce qu'ils échappaient, en toute légalité, à tout contrôle. Ces sommes en espèces, mises à la disposition du gouvernement, servaient essentiellement à financer les services secrets, espionnage et contre-espionnage, mais aussi à verser des primes aux ministres et à leurs collaborateurs. Elles se montaient à près de 400 millions de francs.

Chirac avait utilisé ces fonds spéciaux pour le financement de ses voyages personnels, y compris alors qu'il n'était plus Premier ministre.

A la veille des élections prochaines, le gouvernement découvre cette pratique choquante, mais qui existe depuis un demi-siècle, et se présente désormais comme le champion de la transparence des finances de l'Etat.

La transparence, on en est pourtant bien loin. D'abord, parce qu'il n'est pas question de toucher au secret complet dont la gauche comme la droite entourent les services secrets et leur financement. Or, ils absorbent une part importante des fonds spéciaux: 250 millions de francs.

Pour contrôler leur usage de ces fonds secrets-là, une commission sera constituée, composée de deux députés et de deux

sénateurs, de la majorité et de l'opposition, et de deux magistrats de la Cour des comptes. Mais que peut-elle dénoncer, puisque la droite et la gauche sont d'accord avec le fonctionnement secret des services secrets?

Quant aux 150 millions de francs de ces fonds qui étaient répartis entre les divers ministres, ils seront désormais inscrits dans le budget des ministères, donc décidés poste par poste. Les primes aux membres des cabinets seront désormais versées par chèque et, du coup, soumises à cotisations et imposables. Mais la répartition de ces primes restera aussi arbitraire et peu transparente qu'auparavant.

Reste la part qui revenait aux ministres eux-mêmes. On ne sait pas encore si elle sera transformée en salaire, et plafonnée au plus haut salaire de fonctionnaire, celui du vice-président du Conseil d'Etat; ou bien si elle se transformera en prime non imposable, comme celle que les parlementaires perçoivent en plus de leur salaire. Cette dernière formule aurait, pour les bénéficiaires, l'avantage de n'être ni publique, ni imposable.

Drôle de transparence donc puisque les services secrets continueront à fonctionner en toute opacité, les ministres pourront se sucrer et arroser leurs fidèles dans le même arbitraire. La seule vraie transparence serait celle qui supposerait l'information et le contrôle par la population.

Mais les hommes de la bourgeoisie n'admettent pas le contrôle sur leurs propres affaires, et ça ne gêne pas le gouvernement qu'il en soit de même pour ses serviteurs de haut niveau, au sein de l'Etat.

Vincent GELAS



RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

NANTES

Jeudi 22 novembre
à 20h30
Salons Mauduit
10, rue Arsène-Leloup
(tram n°1, arrêt Chantiers-Navals)

TROYES

Jeudi 6 décembre
à 20h
Salle Jean-Jaurès
Bourse du Travail

SAINT-BRIEUC

Vendredi 7 décembre
à 20h30
Salle Equinoxe - Brézillet

MARSEILLE

Lundi 26 novembre
à 19h30
Château des Fleurs
16, boulevard Michelet
Métro Rond-Point-du-Prado

METZ

Dimanche 9 décembre
à 16h
Salle Braun - 16, rue Mozart

CLERMONT-FERRAND

Mercredi 5 décembre
à 20h30
Maison du Peuple
Place de la Liberté

MONTPELLIER

Vendredi 14 décembre
à 19h
Salle Pelloutier
Maison des syndicats
Avenue Léon-Blum
Quartier Antigone
Tram arrêt Léon-Blum

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 49 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL et VILLE:
COMPLÉMENT D'ADRESSE:
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de:
Règlement:
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
- par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 19 novembre 2001

Moulinex :

APRÈS LES SALAIRES DE MISÈRE, UNE PRIME DE LICENCIEMENT DE MISÈRE

Les licenciés de Moulinex vont toucher 80 000 F de prime, venant s'ajouter à ce à quoi ils ont droit comme indemnités légales de licenciement. 80 000 F, c'est une misère. A peine une année de salaire au SMIC. Et après, une fois cette somme dépensée ? Ce que certains commentateurs ont le toupet d'appeler une « surprime », comme si c'était un cadeau, est insignifiant comparé aux milliards que les gros actionnaires successifs de l'entreprise ont accumulés, et qui ont été transformés en comptes en banque bien garnis, en manoirs cossus, en bijoux, en tableaux de maître, ou encore en placements boursiers qui, bon an mal an, continuent à grossir leur magot.

Et encore, tous les licenciés n'auront pas droit à ces 80 000 F. Pour les mériter, il aura fallu travailler au moins 25 ans dans cette entreprise. Ceux qui ont moins d'ancienneté, à commencer par ceux qui avaient travaillé dans d'autres entreprises de la région, et qu'on avait reclassés chez Moulinex, toucheront moins.

On nous dit que cette concession à des femmes et des hommes que l'on va jeter à la rue, après les avoir exploités toute une vie, se chiffrerait globalement à 189 millions de F. Et il se trouve des politiciens de droite et de gauche, des journalistes, et même des syndicalistes, pour souligner le caractère exceptionnel de l'effort consenti, oubliant un peu vite que pour obtenir cette somme, les Moulinex ont dû se faire menaçants. Mais

ces 189 millions, ça n'est même pas l'indemnité qu'avait touchée à lui seul Philippe Jaffré, l'ex-PDG d'Elf à qui on avait accordé 200 millions d'indemnité de départ, lorsqu'il avait quitté la présidence d'Elf. Et c'est certainement beaucoup moins que ce qui est dépensé pour envoyer des avions français bombardier les civils afghans, pour permettre au couple Chirac Jospin de parader dans le club des hommes d'Etat qui gendarmement la planète.

Non, les licenciés de Moulinex sont loin d'avoir obtenu ce qui leur est dû, pas plus que ceux de Cellatex il y a quelque temps. Pas plus que tous ceux que l'on licencie dans des entreprises connues, ou dans celles dont on ne parle pas.

Le comble, c'est que le MEDEF refuse de payer en puisant dans le fonds patronal destiné à pallier les défaillances des entreprises, sous prétexte que cette prime n'entre pas dans le cadre de la loi. Il n'ose quand même pas prétendre qu'il n'a pas l'argent. Ce serait trop gros. Il prétend que ce serait à l'Etat de mettre la main à la poche. Et pourquoi Seillière et sa bande se gêneraient-ils ? Ils savent que cette pratique du bras de fer avec un gouvernement prêt à s'aplatir devant eux, cela marche à tout coup. Ils ont pu le vérifier, une nouvelle fois, récemment, avec les patrons des cliniques privées.

Il se précise d'ailleurs que le gouvernement s'apprête à suppléer aux dérobades patronales. Car ces patrons crient qu'on les

égorge, lorsque ce gouvernement fait mine de s'en prendre à eux, mais n'hésitent pas à le solliciter pour qu'il joue les secouristes, dès qu'il s'agit de réparer les dégâts dont ils sont responsables.

On voudrait nous faire croire que ce qui a été obtenu pour Moulinex est le maximum de ce qui peut être obtenu. C'est une imposture, mais aussi un piège.

Car il n'est pas fatal que les travailleurs condamnés à trimer toute une vie finissent à la rue avec des indemnités de misère, tandis que ceux qui ont exploité leur travail gardent leurs capitaux et leurs fortunes.

Il n'y a pas de raison que les actionnaires ne soient pas responsables, sur l'ensemble de leurs capitaux mais aussi sur leurs biens, des dégâts sociaux qu'ils provoquent. Mais pour imposer cela, il ne faut pas compter sur ce gouvernement.

Les travailleurs de Moulinex étaient seuls, le dos au mur. Ils ont dû se battre, même pour les modestes sommes qu'ils ont fini par obtenir.

A force de provocations, le patronat et le gouvernement finiront par pousser à l'explosion sociale. L'ensemble des travailleurs aura alors le rapport de forces lui permettant d'imposer que ce soient les actionnaires et les propriétaires des entreprises qui paient pour les soubresauts de leur économie, et pas le monde du travail.

Arlette LAGUILLER

Sur fond d'élections

LA GROGNE DES POLICIERS

« Plus de 2 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent. Jamais aucun gouvernement n'a autant fait pour la police », a déclaré le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, devant les députés, s'attirant les huées de la droite quand il a rappelé que sous Pasqua, en 1995, le budget de la police avait stagné, et même diminué sous Debré.

La grogne policière qui s'amplifie au gré des manifestations et autres grèves du zèle, en particulier depuis l'assassinat de policiers au Plessis-Tréville, témoigne apparemment d'un réel « malaise » policier même si elle n'est, bien sûr, pas étrangère à l'approche des élections.

Comme d'autres catégories que la droite courtise traditionnellement au sein de l'appareil d'Etat et de la petite bourgeoisie (gendarmes, médecins, etc.), les policiers en profitent pour se faire entendre. Que la direction du plus important syndicat policier, l'UNSA-police, soit proche du gouvernement et du PS n'y change pas grand-chose. Le SNPT, principal syndicat des policiers en tenue, lui-même adhérent de l'UNSA, reproche précisément à celle-ci sa trop grande connivence avec l'administration. Et d'autres syndicats policiers, proches de la droite, voire de l'extrême droite, ne se font pas faute de pousser à la roue.

Cela se manifeste sur le terrain des revendications matérielles (équi-

pement insuffisant des policiers face au banditisme, salaires insuffisants, mauvaises conditions de travail...) mais aussi politico-démagogiques, par exemple quand ils incriminent la loi Guigou sur la présomption d'innocence, décrite comme trop « laxiste » et « meurtrière » pour les policiers. Pourtant, en l'occurrence, c'est en vertu d'une loi de droite – et non de la loi Guigou, qui n'était pas encore entrée en application – que les juges avaient libéré un malfrat qui a, ensuite, tué des policiers.

Cette surenchère a des raisons à la fois politiques et de concurrence entre les syndicats de policiers. Car leur influence, telle que la mesurent les élections professionnelles internes à la police, a une incidence sur les postes auxquels ils peuvent prétendre dans les organismes paritaires et autres rouages administratifs auxquels ils sont associés.

C'est ce qui explique que, malgré un budget jamais aussi important, selon Vaillant, malgré le déblocage de crédits pour acheter plus de gilets pare-balles, de véhicules plus puissants et pour rénover certains locaux, plusieurs syndicats aient claqué la porte des négociations avec le ministre de l'Intérieur, et en appellent à l'arbitrage du Premier ministre... et futur candidat à l'élection présidentielle.

Jospin sera-t-il encore plus généreux que son ministre ? Et cela calmera-t-il la bronca policière ? En tout cas, on voit déjà qu'en ce domaine le gouvernement est bien plus enclin à céder, ou au moins à

faire des gestes, que face aux revendications de la classe ouvrière car il veut démontrer qu'il est aux petits soins vis-à-vis de la police.

Evidemment, de ce point de vue, Jospin aurait préféré se contenter de gestes, par exemple de ceux que lui et son gouvernement multiplient en tentant de déborder la droite en matière de discours sécuritaire, cher à l'électorat réactionnaire. Cela ne coûte pas cher en termes de budget, et ce n'est pas le moins important alors que ce gouvernement, à force d'arroser le patronat d'aides, subventions et dégrèvements en tout genre, ne sait plus où trouver l'argent pour les services publics.

Que le grand patronat, la bourgeoisie soient finalement les premiers responsables d'une misère sociale croissante, avec ce que cela implique quant à la délinquance, ce gouvernement le sait bien. Mais pas plus qu'un autre de droite, il n'y peut rien changer car il est au service d'un ordre social injuste.

Des actes d'« incivilité » à l'« insécurité », la dégradation de leurs conditions de travail dont se plaignent les policiers fait partie d'un tout, d'une société rongée par le chômage et dominée par l'exploitation, où le mépris de l'intérêt collectif, des « petits » – y compris des policiers chargés de maintenir cet ordre injuste et de parer comme ils peuvent à ses « débordements » criminalisés – est érigé en règle par ceux-là mêmes qui la dirigent.

P.L.

Nouvelle attaque d'un transport de fonds

LA SÉCURITÉ TOUJOURS PAS APPLIQUÉE

Un transport de fonds a une nouvelle fois été attaqué. Cette fois, c'est en venant alimenter en argent la cafétéria d'un centre commercial à Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne. Les convoyeurs qui ont immédiatement riposté s'en sont tirés avec un blessé léger, tandis qu'un des braqueurs a été tué.

Cette attaque repose le problème des mesures de sécurité que les convoyeurs ne cessent de réclamer et pour lesquelles ils avaient fait grève après la mort de plusieurs d'entre eux. « Si le centre commercial avait été doté d'un coffre à double entrée, le collègue n'aurait pas été tenu de sortir à pied », explique un convoyeur après l'attaque de Fontenay.

Ce genre d'installation fait partie des aménagements prévus par le décret du 18 décembre 2000, tout comme les sas et les accès permettant aux convoyeurs d'approcher au plus près des coffres. Mais de nombreux établissements, banques ou grandes surfaces, tardent à effectuer les travaux nécessaires. Comme le souligne un syndicaliste, les

banques préfèrent la solution de la valise piégée qui asperge d'encre les billets en cas d'incident. A leurs yeux, cette solution, qui protège peut-être leur argent mais pas ceux qui le transportent, a surtout l'avantage d'être moins onéreuse. De même, les entreprises assurant ces transports ont, semble-t-il, renforcé les entraînements des convoyeurs au tir et elles montrent moins d'empressement à les doter d'équipements et de fourgons leur assurant une meilleure protection.

En traînant les pieds pour mettre en oeuvre les solutions techniques qui pourraient limiter la vulnérabilité des convoyeurs, les sociétés de transports de fonds comme leurs donneurs d'ordre prennent sciemment le risque d'exposer la vie de ces salariés. C'est d'autant plus criminel qu'avec la mise en service de l'euro, les mouvements de fonds vont s'intensifier dans les prochaines semaines... et que les braqueurs le savent bien.

R.M.

GUIGOU TIENT À RASSURER LES PATRONS

Elisabeth Guigou, officiellement ministre de l'Emploi, mais qui se plaît à dire qu'elle est aussi le ministre des employeurs, surtout le ministre des employeurs, a répondu à quelques-uns des grands patrons qui s'opposent au volet licenciement de sa loi dite de « modernisation sociale », qui devrait être définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 5 décembre. Elle se veut rassurante.

Ces patrons de 56 entreprises, Ernest-Antoine Seillière en tête, avaient protesté, fin octobre, contre l'alourdissement des procédures et l'allongement des délais pour les licenciements économiques collectifs, censés figurer dans cette loi.

En fait, cette loi dite de modernisation sociale ne change presque rien par rapport à ce qui existait en

cas de plan social. Le comité d'entreprise pourrait émettre un avis et faire des « propositions alternatives » à celles du patron. Il pourrait disposer d'un « droit d'opposition » impliquant la nomination d'un médiateur. Pendant une période d'un mois maximum, l'opération de licenciements serait alors suspendue. Aucun changement fondamental donc pour les travailleurs, sans compter que dans bien des petites entreprises, il n'y a de toute façon pas de comité d'entreprise.

L'autre disposition critiquée par les 56 patrons concerne le prétendu alourdissement de la procédure avec, entre autres, le recours possible à un médiateur « pour toutes les cessations totales ou partielles d'activité d'un établissement ou d'une entité économique concernant au moins cent

salariés ». Mais les attributions d'un tel médiateur ne sont même pas fixées. Les patrons ne risquent guère d'être entravés puisque ces médiateurs seraient choisis parmi des consultants, ou d'anciens responsables d'entreprises, ou des hauts fonctionnaires, rien que des gens sachant comprendre les intérêts patronaux.

Rien dans cette loi Guigou ne peut empêcher un seul licenciement. Mais c'est encore trop pour le patronat. Et Guigou a pris sa plume pour leur expliquer qu'ils avaient tort de s'inquiéter. La procédure, se défend-elle, ne serait allongée que « de l'ordre de vingt et un jours ». Mais, ajoute-t-elle, ce sera du temps gagné pour les patrons, car cet allongement limitera « les désaccords, voire les conflits ouverts qui sont les principaux motifs de retar-

dement des restructurations ». C'est une façon de dire que sa loi permettra de faire avaler la couleuvre plus facilement aux travailleurs.

Et puis, poursuit-elle, « j'observe que, dans de très nombreux cas, les grands groupes, conscients que la conduite d'un projet de licenciement collectif nécessite du temps, observent déjà des délais de procédure au moins aussi longs que ceux qui résultent du texte ». C'est dire – et Guigou y insiste – que cette loi n'empiète nullement sur les prérogatives patronales. Guigou contribue à sa façon à convaincre les travailleurs que le gouvernement dont elle fait partie cherche avant tout à satisfaire les patrons.

Aline RETESSE

ROBES DE BURE ET HAUTE COUTURE

Les religieux de l'ordre des franciscains ont décidé de renouveler leur garde-robe. En principe cela devrait être simple et bon marché, les disciples de François d'Assise ayant fait vœu de pauvreté et devant être habillés de robes de bure, c'est-à-dire de laine grossière qui gratte, lesquelles robes pouvaient être rapiécées « au moyen de sacs ».

Mais on le sait la tentation est forte et la chair est frileuse : ce sera un grand couturier, Mario Bianchetti, qui va leur confectionner des robes seyantes en laine douce, à 1 000 francs pièce.

Et comme les franciscains vivent avec leur temps, ces nouvelles robes seront munies d'une poche pour le portable.

Du fond de son couvent le franciscain branché d'aujourd'hui pourra donc, dans sa ravissante robe, adresser directement sa prière à dieu depuis son portable, et peut-être l'implorer pour qu'il obtienne un tarif intéressant.

A.V.



Un contingent du 21^e régiment d'infanterie de marine embarque vers l'Afghanistan. Pour langer les bébés ?

L'intervention française en Afghanistan

DRAPÉS DANS L'HUMANITAIRE, CHIRAC ET JOSPIN S'EN VONT EN GUERRE

Chirac et Jospin, réunis en conseil des ministres « restreint » mercredi 14 novembre, et en invoquant le prétexte de l'aide humanitaire, ont décidé de participer aux opérations militaires en cours en Afghanistan.

La contribution reste modeste. Officiellement, il s'agit d'aider à « sécuriser » l'accès à l'aide humanitaire dans la région de Mazar-e-Charif, au nord de l'Afghanistan, où les combats entre talibans et partisans de l'Alliance du Nord ont été après cependant, nous dit la presse, et sont loin d'être terminés.

Bien sûr, comme dans tout le pays, les besoins des populations sont immenses. Mais la frontière avec l'Ouzbékistan voisin est fermée, car les dirigeants de ce pays cherchent à éviter de se trouver entraînés dans une extension du conflit afghan. La France a donc dépêché de toute urgence des diplomates chargés de convaincre les dirigeants ouzbeks

d'ouvrir la frontière. Pour l'instant, les diplomates piétinent, et les autorités militaires françaises en sont réduites à étudier la carte et à imaginer comment ils pourront mener leur action dans ce secteur.

Mais l'aide humanitaire mise en avant sert à dissimuler les arrière-pensées des dirigeants français. En fait, s'ils font leur possible pour s'insérer, modestement dans le règlement du conflit afghan alors que les Etats-Unis tenaient à conserver entre les mains l'essentiel de l'intervention, c'est qu'ils veulent avoir leur place dans la « cour des grands ».

Lors d'une intervention militaire d'envergure de l'impérialisme américain, les impérialismes de seconde zone comme la France, mais aussi la Grande-Bretagne ou l'Italie, veulent « en être ». Chirac, Blair, Berlusconi se sont précipités pour se faire voir aux côtés de Bush. Et ce n'est pas seulement une question de prestige international, mais pour montrer qu'ils comptent eux aussi.

De cette présence politico-militaire, ils espèrent glaner

quelques miettes économiques. Qui dit guerre dit destructions, et dans l'après-guerre, ce sera synonyme de reconstructions. Et même dans un pays aussi pauvre que l'Afghanistan, il y aura pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics, les banquiers et bien d'autres, des marchés et des crédits à transformer en profits.

Voilà pourquoi trois cents soldats français, notamment des soldats entraînés au combat de l'infanterie de marine, sont en route pour l'Afghanistan, ainsi que huit *Mirage 2000D*, c'est-à-dire des avions de combat, équipés de missiles à guidage laser, pour les appuyer.

Le ministre de la Défense, Alain Richard, qui s'adresse d'abord à des militaires, a été plus carré dans ses déclarations. Selon ses propres termes, l'Etat français ambitionne de participer à l'opération militaire, qui se donne pour « objectif d'attaquer les infrastructures et les zones de repli d'Al Qaida [l'organisation de Ben

Laden] en Afghanistan », sous prétexte d'attaques contre des caches des partisans de Ben Laden.

L'intervention envisagée en chœur par Chirac et Jospin a donc toutes les caractéristiques des interventions militaires à prétextes humanitaires auxquelles on nous a habitués ces dernières années, à l'image de ce qui s'est fait en Somalie, où la télévision montrait complaisamment Kouchner et ses sacs de riz, comme paravent à un déploiement de la force armée.

Où cela conduira-t-il ? L'armée française s'appête à jouer un tout petit bout de la partition concoctée par Washington, en espérant en obtenir plus qu'en Somalie, où la petite armada nord-américaine avait fini par replier bagage à la hâte. Peut-être le gouvernement y gagnera-t-il comme au Kosovo la nomination d'un politicien français, tel Kouchner ou Léotard, qui aura comme tâche de gérer l'occupation, si occupation il y a.

Jacques FONTENOY

Chirac et l'Afghanistan

TOUJOURS DES MIRAGES

Vendredi 16 novembre, dans son intervention à la télévision sur l'Afghanistan, pour annoncer l'envoi de troupes, Chirac a aussi eu un couplet doucereux en direction des pauvres du monde.

En effet, il a soudain découvert que « la France doit intensifier ses efforts pour réduire le fossé qui se creuse entre les pays qui bénéficient des fruits du développement et une part de l'humanité qui s'enfonce dans la pauvreté » !

Que l'écart grandisse entre les pays riches et les pays pauvres n'est un secret pour personne. C'est même parce que les multinationales des premiers pompent une grande partie de la richesse des seconds qu'il en est ainsi, sous la direction des gouvernants. Et dans ce cercle fermé des pays riches et de leurs dirigeants, les grandes entreprises françaises et Chirac font bonne figure.

A la pauvreté dont ils sont responsables, les dirigeants impérialistes ajoutent le cynisme. Pour commencer, Chirac « intensifie » la présence de troupes françaises en Afghanistan. Et à défaut de réaliser leurs mirages quant à l'amélioration de la situation des pays pauvres, Chirac et compagnie s'appêtent à envoyer des avions *Mirage* semeurs de mort. Ecœurant.

M.R.

Crash de New York

POLITIQUE DU RISQUE (MAL) CALCULÉ

Les enquêtes après les accidents d'avions sont généralement très longues. On ne connaîtra sans doute pas avant des mois les causes du récent crash d'un *Airbus A-300* sur New York.

Ce qu'on sait déjà donc cependant à réfléchir. On soupçonne en effet fortement les turbulences créées par l'avion qui a décollé juste avant l'*Airbus*, un gros *Boeing 747*, d'être pour quelque chose dans l'accident. Ces turbulences sont telles que la durée minimale entre deux décollages doit être de deux

minutes, de façon à ce que l'avion suivant attende qu'elles aient pris fin. Or l'*Airbus* a décollé une minute quarante cinq secondes après le *Boeing* et a traversé par deux fois le sillage de l'avion précédent. Ces quelques secondes de différence qui ont peut-être provoqué le drame, car ces turbulences sont capables de secouer violemment l'appareil qui s'y trouve pris.

Ce qui est sûr, c'est qu'à certains moments les avions décollent (et aussi atterrissent) pratiquement à la queue leu leu. Il n'est

qu'à observer la cadence des atterrissages et des décollages auprès d'un grand aéroport international.

C'est pour éviter ce type de danger que les autorités de l'aviation imposent un minimum de deux minutes entre deux avions, intervalle qui n'a même pas été respecté. Une politique du risque calculé, découlant de la volonté de faire décoller le maximum d'avions en un minimum de temps. Autrement dit, encore une fois, la politique du profit maximum.

Pour la régularisation des sans-papiers

MANIFESTATION LE 24 NOVEMBRE

Lutte Ouvrière s'associe à la manifestation des sans-papier appelée samedi 24 novembre par la Coordination nationale des sans-papiers et de nombreuses organisations et partis, pour exiger la régularisation de tous les sans-papiers.

À PARIS
SAMEDI 24 NOVEMBRE
À 14 HEURES
DÉPART DE PLACE DE CLICHY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Moulinex :

LE GOUVERNEMENT LICENCIE À LA PLACE DES PATRONS !

3 700 ouvriers vont être licenciés à Moulinex. Ils ont multiplié les actions ces dernières semaines, et même menacé, à Cormelles-le-Royal, de faire sauter l'usine. Ils ont réussi à faire monter les indemnités de licenciement. Mais on ne leur a même pas accordé l'indemnité complémentaire (en plus de l'indemnité légale), soit 80 000 F pour tous qu'ils demandaient. Ils n'auront qu'une indemnité variant entre 30 000 et 80 000 F selon l'ancienneté.

Et on leur a fait un dernier chantage : si les travailleurs de l'usine d'Alençon, qui continuaient à se battre pour une indemnité complémentaire aux travailleurs partant en préretraite et pour des garanties de reclassements, n'acceptaient pas ce plan social, l'indemnité cédée était remise en cause pour tous. Car les représentants patronaux et gouvernementaux avaient décrété que l'accord n'était valable que si toutes les usines Moulinex étaient libérées par les ouvriers au plus tard le mercredi 22, afin que le repreneur SEB puisse commencer ses affaires.

Aux grands patrons qui ont récemment pétitionné contre les méfaits supposés du projet de loi de « modernisation sociale » de Guigou, celle-ci a répondu qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter ! Cette loi ne faisait que prolonger légèrement les procédures de licenciements, d'au plus 21 jours, précisait-elle ! Le temps de faire « comprendre » et « accepter » aux salariés mis à la porte « les modalités » d'une restructuration !

Les ouvriers de Moulinex n'ont ni accepté ni compris. Sauf qu'il fallait se battre pour ne pas être jetés à la porte sans rien. Ils l'ont montré jusqu'au bout quand ils sont entrés en lutte, en désespoir de cause, pour les indemnités.

Mais vis-à-vis des patrons, le gouvernement a joué le rôle promis. Leur rendre les licenciements le moins difficile et coûteux possible. Dans le cas de Moulinex, comme cet été dans celui d'AOM-Air Liberté, il peut les a même dégagés du souci de gérer un plan de licenciement, par une collaboration des syndicats.

Les directions syndicales nationales ont tout fait, dans la toute récente vague de licenciements, pour morceler les réactions des travailleurs entreprise par entreprise et pour éviter la seule chose qui puisse changer le rapport de force, à savoir que les travailleurs de toutes les entreprises touchées se retrouvent ensemble. Sans parler de Nicole Notat, qui n'a besoin ni de Guigou ni de Jospin pour lier son char à celui des patrons, et qui a trouvé moyen de critiquer l'égoïsme des ouvriers de Moulinex en leur reprochant de « penser que les fers à repasser et les micro-ondes seront toujours et encore fabriqués en Europe, alors que ces activités permettent le développement de l'emploi dans d'autres pays qui sont en développement ».

La politique de négociations et de

« médiation » prônée par le gouvernement vise à embarquer les militants syndicaux locaux eux-mêmes sur le terrain de la recherche d'un « bon » repreneur ou d'un « contre-projet industriel », pour les conduire à accepter ensuite, et à faire accepter aux travailleurs, la solution prétendument la moins mauvaise.

Les actionnaires de Moulinex se sont fait verser en décembre dernier 800 millions de francs de dividendes. Quelques mois plus tard l'entreprise annonçait 853 millions de déficit et commençait à parler de plan de licenciements. Début septembre, elle déposait le bilan. A l'Etat de se charger des licenciements et des dettes !

Après plusieurs mois de douche écossaise sur les divers projets et le nombre des fermetures d'usines qu'ils pouvaient entraîner, le dépôt de bilan était présenté aux ouvriers comme une quasi-bonne nouvelle. L'Etat allait prendre en charge l'entreprise, nommer un « délégué interministériel ». On allait voir ce qu'on allait voir ! Ca devait permettre de « remettre à plat les choses » disait le responsable CFDT, de trouver « un projet d'entreprises porteur » rajoutait celui de la CGT, relayant les promesses rassurantes des politiciens, du maire d'Alençon jusqu'à Jospin lui-même.

En guise d'avenir radieux tracé, selon le ministre de l'industrie, par la « reprise du groupe par un véritable industriel », on a demandé aux syndicalistes et aux travailleurs de choisir entre le groupe SEB qui comptait faire près de 5 000 licenciements, dont 3 750 en France, et une société financière qui prétendait en faire 1 000 de moins. Après quoi, le tribunal chargé de l'affaire a choisi la solution inverse de celle qui avait la préférence des syndicalistes, celle que soutenait le ministre des Finances Fabius. SEB s'est vu octroyer pour une bouchée de pain Moulinex, tous les produits et la marque, mais les seules usines qui l'intéressaient.

Ni les anciens propriétaires de Moulinex, ni ceux du groupe SEB ne paieront un centime pour les licenciements. C'est le délégué du gouvernement qui a négocié avec les représentants des ouvriers en colère le montant des indemnités de licenciement, en se montrant aussi chiche que n'importe quel patron. Et ce devrait-être à une caisse d'assurance spécialisée dans le paiement des dettes des entreprises déclarées insolubles de les payer. A moins que ce ne soit à l'Etat, car le gouvernement n'est pas encore sûr d'obtenir du Medef, gérant de la caisse en question, qu'il ouvre les cordons de la bourse.

Sordide exemple de collusion entre patrons, gouvernants et confédérations syndicales. Cela se passe à Moulinex, comme cela se passe quasiment partout ! Il va vraiment falloir s'y mettre tous ensemble pour balayer tout ça !

Olivier BELIN

Leur société

Le projet de troisième aéroport

LE MÉPRIS DU GOUVERNEMENT POUR LA POPULATION

Depuis que le gouvernement a fait savoir qu'il choisissait les environs de la ville de Chaulnes, dans la Somme, comme site d'un éventuel troisième aéroport international, les manifestations de protestation se succèdent, montrant l'émotion des populations concernées. C'est que, pour arrêter ce choix, la seule chose sûre est qu'on ne s'est pas le moins du monde préoccupé de l'avis et des problèmes des populations de milieux modestes qui habitent dans cette partie du Santerre. Celles-ci ont appris la nouvelle par la presse et la télévision, et ce n'est que maintenant, alors que la protestation enfle, que le préfet de la Somme est envoyé par Jospin et Gayssot pour donner des assurances, verbales pour l'instant.

Cet aéroport reste pour l'instant un projet à l'horizon 2020, dont nul ne peut être sûr qu'il verra le jour. L'important pour le gouvernement n'est pas là, il s'agissait de pouvoir en faire l'annonce vis-à-vis des riverains de Roissy et accessoirement d'Orly, qui se plaignent des nuisances actuelles. Il s'agit de secteurs très peuplés, et le gouvernement, à la veille des échéances électorales, en espère de bonnes retombées en suffrages au bénéfice de la gauche gouvernementale.

Seulement, les seuls qui en subissent immédiatement les conséquences sont les habitants de ce petit bout de Picardie qui semble avoir été choisi au jeu du moindre mal, c'est-à-dire qu'on a choisi un des endroits les moins peuplés, où on espérait en haut lieu que les réactions seraient limitées et contrôlables. Car du jour au lendemain, dès l'annonce faite, la petite maison, le petit appartement achetés par des gens modestes au bout d'une vie de travail ne valaient plus rien. Ceux qui seraient expropriés... dans 15 ou 20 ans seraient spoliés, tout comme ceux qui voudraient partir sous des cieux plus paisibles ne le pourraient pas non plus, leur petit bien ne valant plus rien.

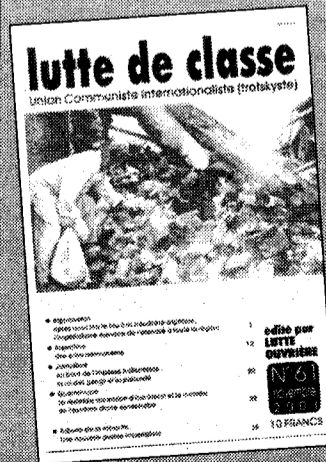
Comme il s'agit de gens aux modestes revenus, ni Jospin, ni Gayssot, ni leur envoyé spécial, Zémor, n'en avaient que faire. S'il s'était agi de gens riches, de patrons impor-

tants, Gayssot en personne serait venu leur demander leur avis, ce qu'ils souhaitaient, leur aurait garanti à l'avance de recouvrer l'essentiel et le superflu, le dos courbé et en leur cirant les bottes. Comme il l'a fait et continue à le faire en permanence vis-à-vis de tous les grands patrons du bâtiment et des travaux publics, ou comme pour Lagardère, le patron de Matra-Hachette, à qui, sous les ordres de Jospin, il a offert sans bourse délier Airbus et ses dividendes. Mais là il ne s'agissait que de petites gens.

On comprend, et on se sent totalement solidaire des populations qui se voient traiter de la sorte. La preuve qu'ils avaient et ont raison de protester est d'ailleurs que le représentant du gouvernement dans la région vient de déclarer légitimes leurs revendications. Lundi 19 novembre, le préfet Daniel Cadoux s'affirmait décidé à « prendre toute la mesure des problèmes locaux pour que la juste mise en œuvre de ce projet soit humainement juste ». Ainsi il promettait... pour 2002 une loi d'indemnisation des propriétaires dont les maisons seraient rasées, et qui seraient expropriés au prix existant avant l'annonce de l'aéroport. Et il ajoutait : « Les moyens ne seront pas comptés ». Seulement, dans le même temps, Gayssot annonçait que les problèmes occasionnés par la mise en place de l'aéroport, et les terrains et propriétés qui pourraient être concernés par les aménagements nécessaires, s'étendraient dans un rayon de 10 kilomètres autour du site envisagé.

Ces promesses ne sont venues qu'après les manifestations et l'annonce de la démission de tous les maires du secteur. Et elles ne sont pas des assurances absolues. Le gouvernement qui est en train de distribuer des centaines de millions aux transporteurs aériens à la suite de leurs déboires commerciaux après le 11 septembre, subis ou à venir, montre encore une fois qu'il est bien le digne représentant des plus riches et que les besoins élémentaires de la population sont le cadet de ses soucis.

P.S.



Lutte de Classe n°61 (novembre 2001)

Au sommaire :

- Afghanistan
Après avoir mis le feu à la poudrière afghane, l'impérialisme menace de l'étendre à toute la région
- Argentine
Une crise permanente
- Jamaïque
Au bout de l'impasse nationaliste : la loi des gangs et la pauvreté
- Guadeloupe
La résistible ascension d'Ibo Simon et la montée de l'extrême droite xénophobe
- Tribune de la minorité
Une nouvelle guerre impérialiste

Prix : 10F
Envoi contre 12F
en timbres

A Toulouse, 2 mois après l'explosion d'AZF

TOUJOURS PAS DE FENÊTRES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES!

À Toulouse, malgré les promesses avec effets d'annonce, les engagements des élus du PS, les coups de téléphone qu'ils auraient donnés à Jospin, les discours compatissants, près de deux mois après la catastrophe AZF, 10 000 à 12 000 familles continuent à vivre dans des appartements dévastés, avec des fenêtres arrachées, des cloisons tombées, des toits envolés. Pour être entendu des pouvoirs publics (mairie, Conseils régional et général, préfecture), il est clair qu'il vaut mieux être directeur de clinique privée et habiter place du Capitole, que pauvre et habitant la cité populaire du Mirail.

Poussés par la mobilisation des sinistrés et la pression médiatique, les pouvoirs publics (mairie, département, région et préfecture) n'ont d'autres réponses que de proposer du « provisoire durable », ce qui est un aveu éloquent sur les délais qu'ils prévoient pour les travaux définitifs. Mais colmater les fenêtres avec du contreplaqué ou du plexiglas, c'est s'installer durablement dans une situation insupportable. Il suffit d'interroger les médecins des quartiers sinistrés

pour en mesurer les conséquences directes sur la santé.

Les pouvoirs publics persistent dans une logique qui a fait faillite. Ils laissent toujours jouer la loi de l'offre et de la demande; faire des papiers d'abord, et les travaux ensuite. Alors que ce qu'il faudrait, c'est une loi d'urgence absolue qui permette d'inverser l'ordre: d'abord les travaux, et ensuite le remboursement par TotalFinaElf.

Du côté de l'État, le sous-pré-



fet à la ville a répondu aux sinistrés qui réclament que l'État avance les fonds nécessaires au démarrage immédiat des travaux: « Ce n'est pas le rôle de l'État, ça ne s'est jamais fait et il ne sait pas le faire » (cité dans la *Dépêche du Midi* du 13/11/2001). Il ne sait pas le faire? Voilà autre chose! Ça dépend pour qui! Quand il s'agit d'ouvrir la bourse de l'État aux patrons et aux riches, là, l'État des Jospin et autres Juppé est vraiment dans son rôle. Mais pour les pauvres, il ne sait pas. En réalité, c'est un aveu.

Poussé par les événements, le secrétariat d'État au Logement a annoncé quelques mesures. Toutes sont le résultat de négociations « à l'amiable » avec TotalFinaElf. Le groupe pétrolier s'engage à faire financer par ses assurances les travaux de « mise hors air et hors eau ». Deux mois après la catastrophe! Et à payer aussi les surcoûts de gaz et d'électricité. C'est bien la moindre des choses! Enfin l'État s'engage à financer « 40% de la différence de coût constatée entre les travaux réels et le remboursement pour les revenus les plus modestes ». Ahurissant: l'État

sait déjà que TotalFinaElf ne paiera pas tout. Loin d'exiger par une loi qu'il rembourse jusqu'au dernier centime, l'État accepte de payer 40% pour les revenus les plus modestes, et donc d'en laisser 60% à la charge de ces sinistrés « les plus modestes », et d'en laisser la totalité aux autres!

Du côté de la mairie, lors du Conseil municipal du 19 novembre, le représentant des « sans-fenêtres » comme on les appelle maintenant, a demandé au maire Douste-Blazy combien la mairie mettait sur la table pour faire l'avance financière nécessaire au début des travaux, en signalant qu'il demanderait la même chose aux autres pouvoirs locaux, puisque ceux-ci n'avaient pas jugé utile d'agir de manière concertée pour régler le problème dans l'urgence. Il lui a répondu qu'il n'arrêterait pas de demander à la préfecture d'agir, mais n'a rien dit de sa contribution financière. D'ailleurs depuis le début, chacun se renvoie la « patate chaude », en étalant des préoccupations bassement politiciennes. La seule chose qu'ils ont réussi à mettre en place est

une « cellule de travaux », avec la mission de faciliter le démarrage des travaux. Mais son rôle se limitera à détecter les dysfonctionnements. Ce n'est en rien ce que demandaient les sinistrés, puisque cette cellule de travaux n'est dotée d'aucun moyen exceptionnel, financier ou matériel. Elle permet simplement aux sinistrés victimes de dysfonctionnements... de les faire savoir en téléphonant. Dans le temps, pour ne pas régler un problème, le pouvoir créait une « commission ». Maintenant on crée des « cellules ».

Les sinistrés entendent bien ne pas se contenter de ces « mesurées ». Après leur rassemblement réussi du 11 novembre, ils avaient organisé le 14 novembre une journée de protestation, qui avait commencé au Mirail par une manifestation des familles, à une centaine de personnes, pour se retrouver devant la mairie, puis devant la préfecture à près de 400. Le 21 novembre, deux mois jour pour jour après l'explosion d'AZF, ils devaient de nouveau se retrouver pour manifester leur colère, en occupant un pont sur la rocade.

A Argenteuil-Bezons (Val-d'Oise)

La nouvelle municipalité d'Argenteuil, dirigée depuis mars par un élu du RPR, affiche sa volonté de paraître meilleur gestionnaire que l'équipe précédente. Pour faire des économies, elle ne dénonce pas les banques dont les intérêts fabuleux récupérés de la dette d'Argenteuil grèvent pourtant les finances locales. Elle juge préférable de prendre dans la poche des habitants des quartiers populaires et peser contre leurs conditions de vie.

En octobre, elle a d'abord voulu opérer un petit larcin dans le cartable des élèves des écoles maternelles et primaires d'Argenteuil, en ne voulant pas fournir le reliquat des fournitures scolaires livrées habituellement à la rentrée. Mal lui en a pris. Les enseignants et les parents d'élèves s'étant immédiatement mobilisés, elle a dû rendre leurs affaires aux écoliers de la commune.

N'ayant sans doute pas assimilé la leçon, elle a voulu réciter en s'attaquant aux reve-

nus des gardiens de l'Office HLM d'Argenteuil-Bezons qu'elle dirige et qui regroupe plus de 11 000 logements. Elle voulait sans vergogne leur faire payer les charges des logements de fonction qu'ils occupent dans les cités, ce qui ne représente que du « salaire en nature ». Elle désirait également leur supprimer les indemnités pour permanence le dimanche. Bref, elle voulait amputer leur salaire de 1 000 à 2 000 F par mois.

Son mauvais coup n'aura

pas réussi. La grande majorité des gardiens vient de faire dix jours de grève. Celle-ci s'est achevée vendredi 16 novembre par une nouvelle reculade de la municipalité. Le maintien de l'exonération des charges et des indemnités de permanence est obtenu, au moins jusqu'à nouvel ordre. Il est vrai que les ordures commençaient à s'entasser dans les locaux prévus à cet effet dans plusieurs cités et que le mécontentement était en train de monter contre la municipalité parmi les locataires et

les autres membres du personnel de l'Office HLM, d'autant que les loyers doivent augmenter de 3% à compter du 1^{er} janvier prochain.

La nouvelle municipalité de droite d'Argenteuil prétend faire de la lutte contre l'insécurité son cheval de bataille. Mais lorsqu'elle prend des mesures, c'est pour dégrader la vie dans les quartiers populaires et donc aider à la montée de la délinquance dans le futur. Ces gens-là sont vraiment du genre pseudo-pompiers, vrais pyromanes.

UNE GRÈVE VICTORIEUSE DES GARDIENS DES CITÉS HLM

Afghanistan

APRÈS LA CHUTE DES TALIBANS

L'assassinat en Afghanistan, le 19 novembre, de quatre journalistes dans une province officiellement «libérée» des talibans, est attribué par la presse à «des hommes armés non identifiés». Talibans? Bandits de grand chemin? Pillards? Hommes de l'Alliance du Nord? Bien malin qui pourrait les distinguer les uns des autres.

Depuis au moins vingt ans, dans ce pays ravagé par des troupes étrangères et diverses dictatures, les seigneurs de la guerre locaux n'ont cessé de changer de camp au gré de leurs intérêts et des retournements d'alliance. Mais en menant toujours la même politique de pillage, de mise en coupe réglée de la population, à la tête de «clans» contrôlant des portions du territoire – et parfois, la capitale, sinon le pouvoir central – avec ce que cela leur offre d'opportunités dans le domaine des trafics lucratifs en tout genre.

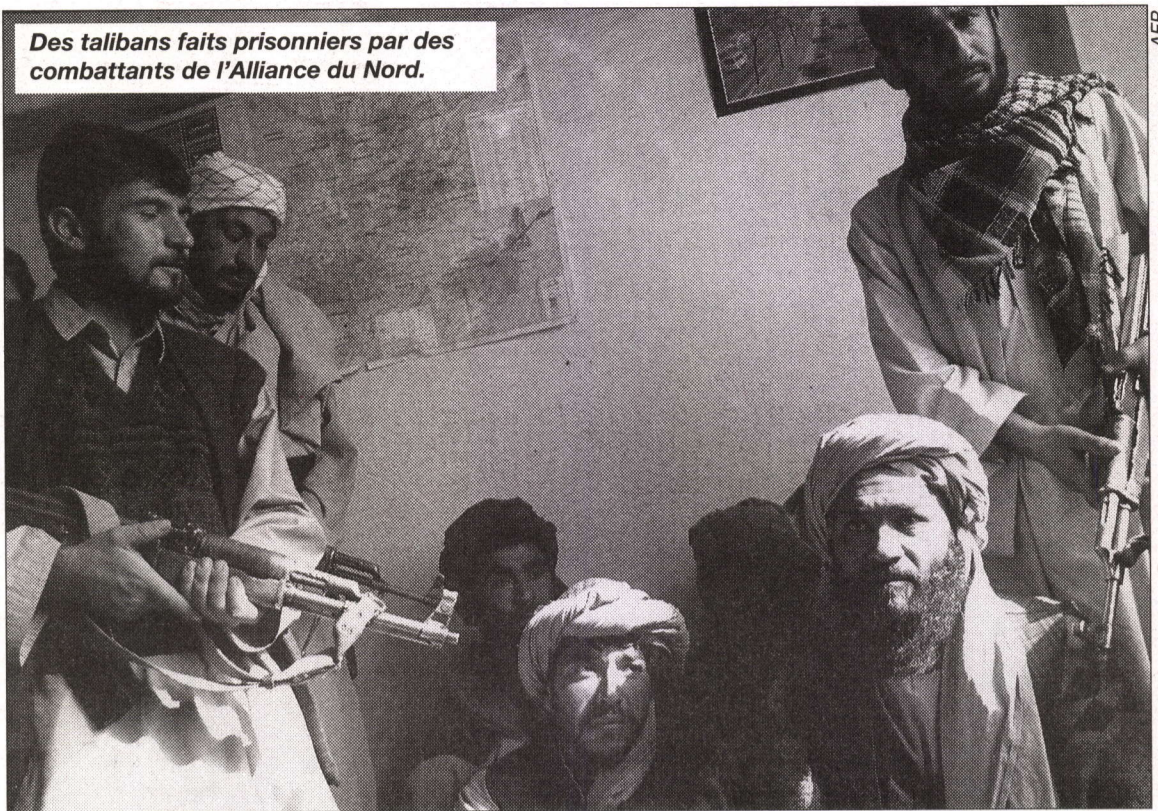
La fuite des talibans devant les

troupes de l'Alliance du Nord – et surtout, les bombes et missiles occidentaux – n'a évidemment rien changé de fondamental à la situation. Une clique en a remplacé une autre à Kaboul, c'est tout.

Et il faut toute la naïveté – feinte ou réelle – de certains journalistes pour s'étonner que les femmes n'aient pas abandonné le tchadri (le voile intégral) dans Kaboul. Comme si les Kabouliens, dont certains ont déclaré à des reporters qu'elles ne le feraient que si les autres le faisaient, ne disaient pas ainsi leur crainte d'un retour de bâton et que cette «libération», dont se rengorgent les Bush, Chirac, Jospin et consorts, n'en soit pas une.

Une et même deux hirondelles ne font pas le printemps, pas plus que le retour de deux présentatrices à la télévision locale, non masquées, mais portant le foulard islamique. Était-ce pour ne pas heurter les préjugés des téléspectateurs? Ou était-ce à tout hasard, au cas où le nouveau pouvoir, celui de l'Alliance du Nord où les islamistes sont en force, voudrait, comme dans son fief d'origine,

Des talibans faits prisonniers par des combattants de l'Alliance du Nord.



rien changer aux «traditions» qui pèsent sur la population, et d'abord sur les femmes? Cela, pour ne rien dire du souhait, répété, de Bush et d'autres dirigeants occidentaux que ce nouveau pouvoir fasse la part belle à des talibans, dits «modérés» simplement parce qu'ils seraient accommodants avec les Etats-Unis.

En fait, les dirigeants des puissances impérialistes ne voient pas, après avoir assené à la population la démonstration de leur force, quelle solution pourrait remettre un peu d'ordre, de leur ordre, dans un Afghanistan aux mains des clans de seigneurs de la guerre. Car ce sont eux les grands vainqueurs de ces dernières semaines, et non la population, quoi qu'en disent avec hypocrisie diplomates et médias occidentaux. Et leur rivalité a recommencé à se manifester dès la chute de Kaboul.

C'est, entre autres, parce que

les talibans avaient su s'imposer par la violence, sur la population et dans une certaine mesure sur les chefs de guerre locaux, que les dirigeants occidentaux s'en accommodaient. C'est, déjà, pour tenter de mettre un terme à cette instabilité chronique – outre, bien sûr, de protéger leur zone d'influence – que, il y a une vingtaine d'années, les dirigeants de la bureaucratie russe avaient envoyé leurs troupes sur l'Afghanistan. On connaît la suite.

Aujourd'hui, les dirigeants du monde occidental ont, par leur intervention militaire, encore plus martyrisé ce pays et sa population, détruit certaines des misérables infrastructures que la guerre de Brejnev-Gorbatchev n'avait pas détruites. En prime, si l'on peut dire, ils ont donné aux factions en présence, appuyées sur des puissances régionales (Pakistan, Iran, Ouzbékistan, Tadjikistan notam-

ment) ayant des visées sur le pays, des moyens accrus de le dépecer.

Pendant ce temps-là, entre un vieux roi réactionnaire ressorti de son exil européen et une improbable «assemblée des 120», censée représenter toutes les ethnies – en fait, les chefs de clans – du pays, les diplomates de l'ONU commis par les Etats-Unis et leurs alliés tentent de dégager une «solution politique» qui ne s'effondre pas avant même d'avoir été envisagée.

Et dans ce borborygme sanglant, où l'impérialisme vient de semer de nouvelles bombes à retardement, au propre comme au figuré, il se trouve des journalistes occidentaux pour s'étonner que les femmes, notamment, ne croient pas à la prétendue oeuvre libératrice des grandes puissances impérialistes...

Pierre LAFFITTE

Élections au Kosovo

FAÇADE DÉMOCRATIQUE POUR TUTELLE IMPÉRIALISTE

Des élections, avec un taux de participation de 63% des inscrits, viennent d'avoir lieu pour élire les 120 députés du parlement kosovar. Ils siègeront dans l'ex-siège de la présidence, transformé à la hâte en Parlement. C'est la Ligue Démocratique du Kosovo, le parti d'Ibrahim Rugova, qui vient de l'emporter avec 46,29% des voix, devant le Parti Démocratique du Kosovo d'Hashim Thaçi, ex-chef politique de l'UCK (armée de libération du Kosovo), qui totalise 25,54% des voix. La formation serbe, Coalition pour le Retour, obtient 10,96% des suffrages.

La nouvelle assemblée comptera également 35 représentants

des minorités, dont 21 Serbes, une proportion supérieure à leur importance numérique. Les autres représenteront les Bosniaques, les Roms, les Gorans, etc.

Ibrahim Rugova devrait donc devenir le président du Kosovo. Il a salué ce résultat sur un thème cher aux nationalistes kosovars albanais: «Nous sommes déjà de facto indépendants de Belgrade et nous demandons à la communauté internationale de reconnaître cette indépendance».

Ce message était moins destiné à ses électeurs qu'aux représentants des puissances impérialistes, les Etats-Unis et l'Europe qui ne sont pas disposés à accepter l'indépendance du Kosovo. Et l'autogouvernement du Kosovo est tout sauf un gouvernement autonome. C'est en fait un protectorat des grandes puissances impérialistes. Les édi-

torialistes nationalistes de la presse locale ont beau tempêter contre cet état de fait («Avant 1989, nous bénéficions, au moins sur le papier, d'une plus large autonomie»), la réalité du pouvoir est entre les mains du général français Marcel Valentin, qui commande le détachement de 38 000 hommes de la Kfor. Ce général a en effet à sa disposition les principaux leviers de commande: non seulement la sécurité, mais également les finances, les problèmes des minorités, la politique étrangère et une partie de la justice.

Cette élection n'est donc qu'une mise aux normes dites démocratiques, censées être le bien commun du monde sur lequel règnent les principales puissances impérialistes; un monde où la plupart des dictatures s'offrent désormais le luxe de consultation électorale pour sauver les apparences.

Le nouveau président du Kosovo aura donc la couleur, le goût d'un président mais n'en sera que la doublure puisqu'il ne lui reviendra que des fonctions symboliques. Car, même si ses neuf ministres pourront s'occuper d'agriculture, de commerce, de culture, d'éducation ou de transports, c'est l'administrateur de la mission de l'ONU (la Minuk) – un rôle initialement tenu par Kouchner – qui conservera le pouvoir de décider de tout ce qu'il estime important. En effet, selon la résolution 1244 votée à la fin de l'intervention militaire impérialiste au Kosovo, l'administrateur de l'ONU dispose d'un droit de veto sur toute décision de l'assemblée kosovar qui ne serait pas conforme à cette résolution 1244, c'est-à-dire en clair avec les desiderata des grandes puissances impérialistes, Washington en tête.

Ce sort, le Kosovo le partage avec la Bosnie et la Macédoine. En théorie, cette situation de mise en tutelle est censée empêcher la déstabilisation de cette région, mais en pratique, pour les peuples de celle-ci, c'est un état de guerre permanent. En jouant les nationalismes les uns contre les autres, comme par exemple l'UCK contre les Serbes, les grandes puissances n'ont fait qu'envenimer les relations entre les peuples. En prétendant les libérer de la dictature serbe, ils les ont placés sous leur propre domination.

Et, en ne laissant ainsi, aux peuples de cette région que le choix entre une tutelle et une autre, les puissances impérialistes ne leur offrent aucun avenir.

J. F.

Belgique

Après l'effondrement de Swissair

LA SABENA MISE EN FAILLITE

Dans la faillite de la Sabena, la compagnie belge de transport aérien, ce sont huit à douze mille salariés (selon le nombre de filiales qui seront touchées) qui vont être balancés par-dessus bord! Et les firmes sous-traitantes de la Sabena ou ayant un lien avec les activités de l'aéroport pourraient supprimer de dix à vingt mille emplois.

La télévision, en Belgique, a surtout montré le désarroi de pilotes et d'hôtesse de l'air, souvent des couples licenciés en même temps. Mais il y a bien plus de femmes de ménage, de mécaniciens au sol, d'ouvriers d'entretien qui ont vingt ans ou plus d'ancienneté. Que vont-ils devenir, alors que les licenciements se multiplient dans tout le pays?

Quelques juges ont appliqué la loi, sous la pression du monde de la finance, avec la bénédiction des ministres libéraux et socialistes, et sous la protection de la police, qui fut expédiée en force à l'aéroport de Zaventem et dans le quartier du gouvernement.

C'est ainsi le personnel qui fait les frais des manoeuvres financières autour de la Sabena. Depuis 1995, le groupe helvétique Swissair possédait 49,5% de la compagnie aérienne belge. L'Etat belge espérait se défaire de la plus grande partie du reste du capital. Un protocole allant dans ce sens avait même été signé avec Swissair. La Sabena annonçait un déficit chronique, malgré l'augmentation importante du nombre de passagers ces dernières années, malgré les baisses de revenus imposées au personnel, notamment aux pilotes. L'Etat et la presse attaquaient «l'égoïsme du personnel», qui avait réussi à limiter la réduction des effectifs et les atteintes aux salaires par plusieurs grèves dures. De son côté, l'association des pilotes dénonçait

depuis des années le pompage que Swissair opérait dans les finances de la Sabena. Il s'élève aujourd'hui à 1,5 milliard d'euros, soit les deux tiers du déficit qui motive la faillite de la Sabena. Quand la presse révéla que les banques suisses avaient réussi à éviter de faire les frais de la faillite de Swissair, et en réalisant même de bonnes affaires lors du rachat de ses dépouilles à très bas prix, le point de vue des pilotes s'imposa.

Une commission parlementaire devrait enquêter sur la complaisance des administrateurs de la Sabena. Même si elle confirme ce pillage de la Sabena, cette commission n'aura ni la volonté ni la possibilité de condamner les banques suisses et leurs actionnaires à redonner un travail, ou au moins un revenu, aux milliers de salariés licenciés.

Le gouvernement a fait appel à quelques grands noms de la finance pour sauver les meubles et son image politique, en redémarrant une partie des liaisons européennes de la Sabena à partir d'une de ses filiales. Il y a notamment le comte Lippens, à la tête du groupe financier Fortis, et le vicomte Davignon, président de la Société Générale de Belgique.

Maintenant que les ministres ont supprimé la moitié des effectifs, qu'ils ont imposé des salaires écrasés de 30 à 40% et une productivité 10 à 20% plus élevée, la nouvelle compagnie est annoncée comme pouvant dégager des profits dès 2003. Mais ces financiers n'ont guère pris de risques, c'est l'Etat qui couvrirait les pertes. Bien sûr, s'il y a des bénéficiaires, ils iront dans la poche des financiers.

Cependant cette nouvelle compagnie réduite semble mal partie. Il y a les réticences des financiers à investir, et aussi la concurrence de Virgin, de Lufthansa, d'Air France et d'autres, qui s'installent sur les lignes abandonnées par la Sabena. Toute une partie du personnel qui n'a pas été licencié dans la première vague le serait dans une seconde.

Le personnel de la Sabena

et de nombreux travailleurs d'autres entreprises ont été très choqués du refus des directions syndicales d'engager une quelconque action pour faire pression sur le gouvernement, même pour exiger de meilleures indemnités de licenciement.

Depuis des années les responsables syndicaux n'ont soutenu les luttes du personnel contre les réductions d'effectifs et de revenus qu'avec la plus grande réticence.

Dès que la faillite a été annoncée, les syndicats ont accepté le plan social a minima des ministres et ils ont immédiatement ouvert des bureaux de renseignement administratif, loin de l'aéroport, dans différentes villes du pays, et se sont refusés à toute mobilisation.

Pourtant le personnel des transports publics, en Flandre comme en Wallonie, a fait 5 minutes de grève, à la même heure, pour protester contre les licenciements à la Sabena. Les journaux télévisés ont été retardés de 30 secondes par les présentateurs. Ces actions symboliques montraient que l'immense majorité de la population n'était pas d'accord avec ces licenciements.

Dimanche 11 novembre, une manifestation avait été appelée à Zaventem, près de l'aéroport, par des membres du personnel, relayés par l'association des pilotes. Les syndicats s'y étaient ralliés de mauvaise grâce et n'ont fait qu'une apparition symbolique. Dix mille manifestants, surtout de la Sabena, se sont trouvés réunis, mais sans organisation, sans mot d'ordre et sans perspective. La police, elle, était en force. La manifestation a plutôt été ressentie comme un enterrement d'une lutte qui aurait été possible, alors que le gouvernement continue d'annoncer des milliers de suppressions d'emplois à La Poste et va vers la privatisation rampante de la SNCB, la société nationale des chemins de fer belges.

Sécurité des aéroports

LE PRIVÉ, C'EST PLUS RISQUÉ...



Bush signe le texte prévoyant la «nationalisation» de la sécurité aérienne.

L'Etat fédéral américain vient de décider de nationaliser, au moins pour deux ans, le service des contrôles des passagers et des bagages dans les aéroports.

C'est que la sécurité aéroportuaire, jusqu'alors confiée à des entreprises privées, laisse plus qu'à désirer. Et il n'est plus possible de feindre de l'ignorer après ce qu'ont révélé les attentats du 11 septembre à New York et Washington quant au laisser-aller des contrôles à l'embarquement des passagers.

Même après les attentats, cela ne s'est pas arrangé. Récemment, un homme transportant des couteaux a pu franchir sans encombre un portique de détection de l'aéroport de Chicago. Quant à la plus importante société privée de sécurité aéroportuaire, elle a écopé d'un million de dollars d'amendes pour «négligences».

En fait, ces sociétés privées emploient du personnel non qualifié, sous-payé et soumis aux

conditions de travail qui sont la norme dans le secteur des petits boulots de sous-traitance. Les autorités américaines ne trouvent, en général, rien à redire à de telles conditions d'exploitation, elles ne manquent pas une occasion de présenter la «libre entreprise» comme le remède à tous les problèmes.

Que ces sociétés privées de sécurité agissent comme toutes les autres de leur genre, qu'elles s'intéressent d'abord à l'argent qu'elles retirent des contrats qu'elles décrochent et remplissent leur mission à moindre coût, c'est la règle du jeu du «marché». Sauf qu'en matière de sécurité aéroportuaire, cela peut avoir des conséquences dramatiques à grande échelle. Il aura fallu six mille morts pour que les dirigeants du pays se rappellent que, eux aussi, sont amenés à prendre l'avion...

P.L.

Et en France?

En France, avec le plan Vigipirate, les contrôles des passagers et des bagages se sont renforcés dans les aéroports. Les retards accrus des vols seraient dus à ce «plus» de sécurité, et les compagnies comme les autorités ne se privent pas de le faire savoir.

En revanche, elles sont plus discrètes sur le fait que les personnels chargés de ce contrôle sont souvent, comme aux Etats-Unis, employés par des entreprises privées.

ADP (Aéroports de Paris), société gestionnaire des aéroports parisiens, ne se prive pas de vanter le niveau de sécurité qu'elle assurerait à Roissy et Orly. Mais ADP se garde de dire qu'elle sous-traite systématiquement cette activité. Ainsi, elle met régulièrement en concurrence divers soumissionnaires en accordant le marché (pour trois ans généralement) à la société qui fait l'offre

la moins élevée. A charge pour elle de s'y retrouver.

Comment? En formant ses employés à la va-vite et en les payant aux environs du Smic; en leur imposant un rendement qui ne fait pas bon ménage avec la sécurité, par exemple quand il faut passer trop de temps les yeux rivés sur les écrans de contrôle lors du passage des bagages dans les caissons de sécurité (alors qu'on estime qu'un contrôleur ne peut maintenir son attention plus de 20 minutes d'affilée). S'y ajoute le fait que ce personnel n'a guère l'occasion d'accumuler, fût-ce sur le tas, une réelle formation; car il «tourne» beaucoup. En effet, ceux qui en ont l'occasion quittent cet emploi dès qu'ils le peuvent, vu les conditions de travail. En outre, chaque fois qu'une nouvelle société emporte un marché, toute une partie du personnel change avec elle.

**Direction Départementale
de l'Équipement - Grenoble**

Contre les mauvais coups de Gayssot **L'ACTION CONTINUE**

Lundi 12 novembre, au matin, la ministre du Logement, Marie-Noëlle Lienemann, est venue en visite à la DDE de Grenoble, histoire de vanter à quelques invités locaux les « grandes orientations de son ministère ». Une cinquantaine d'adjoints administratifs (catégorie la plus mal payée, dans les bureaux) s'étaient rassemblés dans le hall, pour « accueillir » la ministre. Ils tenaient à lui faire connaître leur mécontentement concernant leurs conditions de travail et leurs rémunérations mais aussi leur écœurement de voir le ministre Gayssot instaurer une prime « au mérite », qui n'existait pas jusque-là, la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire - voir article LO n°1738) complètement injuste et inégalitaire entre les différentes catégories du personnel administratif. La ministre, entourée par les agents qui lui barraient le chemin, affirma qu'elle ne se sentait pas concernée mais voulut bien transmettre ces revendications à son collègue Gayssot. La solidarité gouvernementale a des limites !

Le vendredi suivant, le directeur annonça une prime de

1 200 F, pour la fin de l'année, à tous les adjoints et 600 F aux agents de la catégorie supérieure, au titre de 2001. Cette somme correspond aux 11 % d'augmentation d'une prime annuelle que Gayssot ne comptait accorder qu'en 2002, au niveau national. Pour le moment, seuls les agents de l'Isère et ceux du Rhône ont obtenu cette prime.

Ce résultat est à mettre sur le compte de la mobilisation des adjoints, même si ce n'est pas ce que les agents réclament : la suppression de la NBI et la répartition égalitaire de la somme allouée (avec effet rétroactif depuis 1998), soit environ 2 000 F par agent.

Visiblement, le ministère veut faire passer en force sa NBI. Le syndicat national CGT a déposé un recours en référé au Conseil d'Etat contre son application.

Quatre jours plus tard, le CHS était réuni pour discuter des nouvelles organisations de travail « atypiques » sur les routes, mot inventé par le ministère pour éviter celui de « flexibilité ».

Avant la réunion du CHS, la CGT avait appelé les agents à bloquer, dès 6h30, l'entrée de la préfecture avec une vingtaine de chasse-neige et autres véhicules, tous gyrophares et klaxons actionnés, pour réveiller le préfet. Le directeur du cabinet jugeant ce genre de méthodes « dépassées », un ouvrier lui rétorqua alors que celles-ci avaient permis d'obtenir notamment les congés payés dont il bénéficie aujourd'hui.

Puis une centaine d'agents s'invitèrent au CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité) de la DDE, en expliquant à la direction qu'ils refusaient totalement la flexibilité et donc que celle-ci n'avait pas besoin de se fatiguer à rechercher de nouvelles organisations du travail.

En Isère, la direction va avoir beaucoup de mal à faire passer l'ARTT, sauce Aubry, mijotée par Gayssot. Le prochain CTP (Comité Technique Paritaire), qui doit se réunir vendredi 23 novembre pour étudier le projet du nouveau règlement intérieur, risque d'être houleux.

Correspondant LO

**Péchiney
Marignac (Haute-Garonne)**

NON À LA FERMETURE DE L'USINE

Les ouvriers de Péchiney (électrometallurgie), à Marignac en Haute-Garonne, restent mobilisés contre le projet de fermeture de l'usine. 250 emplois sont menacés directement, tout comme 5 à 600 emplois induits. En réalité, c'est l'avenir de tout un canton et de ses habitants qui est en cause.

Depuis le mois d'avril où ce projet a été annoncé, les ouvriers manifestent, protestent et rencontrent le soutien de la population.

Alors que la direction comptait avoir fermé définitivement l'usine au mois de juillet dernier, les salariés lui ont donné du fil à retordre au point que l'usine est actuellement en veille et que la direction a été condam-

née, par une récente décision du tribunal des Prud'hommes à redémarrer la production.

Du côté des pouvoirs publics, les travailleurs ont frappé à toutes les portes. La dernière en date était celle du Conseil régional de Midi-Pyrénées, dirigé par le PS. Ledit Conseil régional s'est fendu d'une lettre envoyée au PDG de la branche électrometallurgie de Péchiney, demandant un moratoire sur la fermeture de l'usine, afin de faire une étude de faisabilité sur un projet de recyclage de déchets. Une lettre, ce n'est pas grand-chose, mais c'est déjà plus que ce qu'a fait Jospin qui a renvoyé sèchement les salariés au Comité Central d'Entreprise (CCE)

De toute façon, les ouvriers sont persuadés que la seule façon de vraiment mettre la pression sur le patron, c'est se mobiliser eux-mêmes. Mardi 20 novembre, ils ont bloqué la gare de Montréjeau pendant quelques heures puis ils ont bloqué la route vers l'Espagne. Ils devaient aussi monter à Paris jeudi 22 novembre, le jour d'une réunion du CCE, pour montrer leur détermination.

Et certains reprennent ce qu'ils ont déjà dit au responsable national de la CGT Thibault : « Face aux plans de licenciements qu'il y a partout, il faudrait organiser une réaction de tous les travailleurs ensemble »

Amiante

LES PATRONS SONT RESPONSABLES, LA SÉCU PAYE !

À la mi-octobre, le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Créteil a condamné pour « faute inexcusable » la RATP pour la mort d'un ancien ouvrier des ateliers de Fontenay-sous-Bois. Le 5 novembre, le tribunal de Brest a porté la même accusation à l'encontre de la Direction des constructions navales dans quinze dossiers de victimes de l'amiante. Quatre jours plus tard, à Belfort, le tribunal a émis un jugement identique à l'encontre de l'usine Alstom.

Douze plaintes avaient été déposées par d'anciens salariés, victimes de difficultés respiratoires après avoir été exposés pendant des dizaines d'années à l'amiante, ou leurs veuves. Le tribunal a accordé la majoration maximum de leur rente aux travailleurs malades et des indemnités pour le conjoint survivant et leurs enfants, ce qui est la moindre des choses. Alstom, spécialiste des infrastructures pour l'énergie et le transport, entreprise riche à milliards, a toujours affirmé pour sa défense, comme l'a fait la RATP d'ailleurs, avoir respecté le décret du 17 août 1977 mentionnant pour la première fois en France l'amiante.

Quelle gigantesque hypocrisie, alors que cela fait un siècle que les risques de mortalité générés par l'amiante sont connus !

Tout le monde savait : les entreprises utilisatrices, les médecins et le gouvernement qui, pour complaire à quelques très grosses sociétés dont l'Alstom, Saint-Gobain, Eternit ou les chantiers navals dont le principal en France est une branche de ce même Alstom, leur a laissé les mains libres. Au risque certain que des milliers de travailleurs soient victimes du cancer appelé le mésothéliome. Ces entreprises ont délibérément choisi de sacrifier des hommes et des femmes, avec la complicité de gouvernements aussi bien de droite que de gauche.

L'interdiction de l'amiante

te n'est entrée dans la loi en France qu'au 1^{er} janvier 1997, alors que sept pays européens l'avaient déjà instaurée depuis des années. Et cette décision n'a été adoptée par le gouvernement français qu'à la suite justement d'une plainte déposée par l'Association nationale des victimes de l'amiante (ANDEVA). Des études scientifiques considèrent qu'il y a une probabilité de 5 000 à 10 000 morts par an dus à l'amiante aux alentours de 2010.

C'est dire que les travailleurs qui ont été volontairement empoisonnés ont plus que raison de ne pas se laisser faire, de ne pas accepter la loi du silence. Mais il est scandaleux qu'il faille encore aujourd'hui des années de procédures pour qu'eux ou leur famille obtiennent une indemnisation financière et fassent reconnaître la responsabilité totale des entreprises concernées. Et même dans ce cas, l'Etat s'est empressé d'éviter au patronat d'avoir à écorner un tant soit peu ses profits accumulés sur la santé des travailleurs en dotant, dans le dernier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, la branche accidents du travail de 3,4 milliards de francs pour indemniser les victimes de l'amiante qui y auront droit, si elles renoncent à poursuivre les employeurs en justice ! Il n'y a vraiment que pour couvrir les patrons et leurs agissements criminels que la Sécu n'est pas en déficit et que le gouvernement n'est pas avare des deniers publics, lui qui - autre exemple - transfère, toujours dans ce même projet de loi, près de 1 milliard de francs de la branche accidents du travail à la branche maladie, pour compenser le fait que les patrons usent de multiples moyens pour déclarer le moins possible d'accidents du travail. Pourquoi les patrons se gênaient-ils quand ils ont un Etat tellement aux petits soins !

Annie ROLIN

Moulinex

LE PESANT SILENCE DES DIRIGEANTS DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES

Sur les 3500 salariés de Moulinex promis au licenciement dans les cinq usines de Basse-Normandie dont la fermeture a été décidée dans le cadre du plan de reprise au profit de SEB, seuls ceux de l'usine d'Alençon continuaient à occuper leur usine le 19 novembre. Les salariés et leur syndicat local continuaient à réclamer plus que les 80000 francs de prime, modulables selon l'ancienneté, proposées par le représentant du gouvernement. Les salariés des autres usines avaient fini, eux, sous la pression et le chantage, par se résoudre à donner leur accord.

Mais si les salariés de Moulinex se sont retrouvés dans l'impasse, l'appétit des patrons et la politique de soumission aux désirs du patronat suivie par le gouvernement en sont évidemment les premières causes. Il faut se rappeler les déclarations hypocrites de Jospin et de sa ministre de l'Emploi, Guigou, qui ont eu le culot et le cynisme de déclarer qu'ils n'abandonneraient pas les salariés de Moulinex à leur sort. On voit ce qu'il en est aujourd'hui, et quelle somme dérisoire est accordée aux salariés. Le compromis imposé ne peut que renforcer la démoralisation ambiante dans le monde ouvrier, en faisant apparaître comme quasiment impossible tout recul sérieux imposé au patronat face aux licenciements. D'autant qu'il s'agit encore d'un conflit dont on a parlé et où des milliers de salariés étaient concernés.

Mais les confédérations syndicales, leurs appareils, ont de leur côté une responsabilité majeure dans ce résultat désastreux. Ce conflit, depuis le début, s'est déroulé dans le silence total de Thibault, Blondel et Notat. Comme larrons en foire, les dirigeants des grandes confédérations syndicales ont mis sur pied la fameuse « unité syndicale » : il y a eu l'unité totale pour ne rien faire, ne rien dire qui dérange de quelque façon que ce soit les plans du patronat, et ceux du gouvernement qui agissait comme l'obligé des premiers.

Thibault, avec ses compères de la CFDT et de FO, se prépare, sans gêne, à aller faire semblant de manifester dans les jours qui viennent... à Bruxelles, alors qu'il a trahi par son silence complice et son inaction volontaire les salariés de Moulinex et tous ceux qui, en France, sont victimes des plans de licenciements, dans les grandes comme les petites entreprises.

Cette attitude est désastreuse car elle contribue à désarmer l'ensemble des travailleurs face aux attaques qui

ne cessent de s'aggraver ces derniers temps, et particulièrement depuis la rentrée. Si les grandes confédérations syndicales ne disent rien, ne font rien, ne proposent même rien, cela peut contribuer à convaincre la masse des travailleurs que vraiment il n'y a rien à faire. Et pourtant il serait possible de réagir ; la richesse existe, celle accumulée par les patrons sur le travail de tous. Quant au patronat, il n'est fort que de la division du monde du travail, alors que, quand on attaque les travailleurs d'une entreprise, les travailleurs de toutes les entreprises devraient se sentir attaqués. Car aujourd'hui ce sont tous les travailleurs sans exception qui sont menacés de licenciement. Et pour

garantir l'avenir de tous, c'est ensemble que le monde ouvrier devrait faire front et se battre, en commençant par les travailleurs dont les patrons ont aujourd'hui le plus besoin, et qui ne sont pas encore touchés par les licenciements.

La classe ouvrière est tout à fait capable d'entendre et de faire sien ce point de vue. Mais il faudrait que les dirigeants des syndicats, en commençant par ceux de la CGT, tiennent ce langage et développent toute leur politique autour de cet axe, en s'appuyant sur les sentiments existant dans le monde du travail. Or c'est le contraire qui se passe : plus que jamais les dirigeants du syndicat qui était considéré comme le plus actif et ayant les militants les

plus contestataires, la CGT, ont une véritable obsession de se montrer responsables vis-à-vis des patrons et du gouvernement, pour faire oublier l'image militante de leur syndicat.

Du coup les militants syndicaux de base sont laissés à eux-mêmes, dans un rapport de forces catastrophique, où les salariés se retrouvent désespérés, le dos au mur. Ceux qui voudront appliquer la ligne confédérale empêcheront toute réaction d'ensemble significative (comme chez Alstom), signeront des accords où les salariés sont sacrifiés comme à AOM- Air Liberté, s'impliqueront même dans le choix des licenciés. Ou alors le résultat ressemblera à celui de Moulinex où, après avoir joué le jeu perdu d'avance de

faire la chasse au moins mauvais repreneur, certains responsables syndicaux en viennent à limiter les revendications à peu de choses, en se faisant ensuite les agents, volontaires ou non, de ce maigre compromis.

La politique des confédérations syndicales contribue aussi à amener à ces reculs successifs, elles dont l'attitude de soumission des dirigeants revient à se faire complices des attaques subies par les travailleurs. Et face à cette passivité des confédérations, tous les travailleurs et les militants ouvriers et syndicaux ont la responsabilité d'offrir d'autres perspectives pour en sortir.

Paul SOREL

ACTIONNAIRES ET PDG NE SONT PAS SUR LA PAILLE

Globalement, la prime touchée par les licenciés de Moulinex, ce que les commentateurs ont osé appeler une « surprime », représenterait 189 millions de francs, répartis entre plusieurs milliers d'ouvriers, pour solde de tout compte. Mais rien qu'en 1998, la direction de Moulinex déclarait 203 millions de bénéfices et 250 millions en 1999 à partager entre les actionnaires, dont quelques-uns disposent d'un gros paquet d'actions. Après la fusion Moulinex-Brandt, en 2001, le nouveau groupe a déclaré un déficit de 853 millions de francs. Mais le 30 décembre 2000, à la veille de la fusion, les propriétaires de Brandt ont versé 785 millions de francs aux actionnaires, quatre fois plus que la prime des licenciés de Moulinex.

Le destin des anciens PDG et actionnaires de Moulinex ressemble lui aussi à un conte de fées. Pour eux, s'entend ! Entre 1994 et 1997, un financier, ex-collaborateur de Pierre Bérégovoy, Jean-Charles Naouri, devient le principal actionnaire de Moulinex. Il annonce qu'il veut atteindre en trois ans une rentabilité des capitaux de 20%, à la place de 7%. Un premier plan de suppression de 1100 emplois a lieu en 1994. Quand Jean-Charles Naouri part en 1997, il a empoché la coquet-

te somme de 160 millions de francs et laissé sur le carreau plusieurs milliers de travailleurs.

Naouri est aujourd'hui à la tête de Casino Groupe, administrateur des AGF, de Facom, des CCF. Il avait en 2000 un salaire de 2,2 millions de francs par an, hors stock-options.

Georges Soros, autre prédateur de haut vol, spéculateur mondialement connu, a fait lui aussi un passage profitable par Moulinex. Alain Minc était

lui aussi administrateur de Moulinex jusqu'en 1997, et n'a pas à s'en plaindre. Il est aujourd'hui, entre autres, administrateur de Valeo, au conseil de surveillance de Pinault-Printemps-La Redoute et président du conseil de surveillance du journal *Le Monde*.

Pierre Blayau, ex-PDG de Moulinex après avoir entre 1997 et 2000 fermé plusieurs usines, s'est brillamment reconverti : il est PDG de Géodis, administrateur de Fimalac, la même société

financière que Naouri. Il vient d'annoncer aux salariés de Géodis, le numéro un du transport en France, un « plan de restructuration douloureux ».

Enfin, le dernier PDG du groupe Moulinex-Brandt, Patrick Puy, n'a pas non plus rejoint le cortège des chômeurs. Après avoir déposé le bilan de Moulinex-Brandt et organisé son rachat par SEB, il est devenu... vice-président de SEB. Il faut dire que la famille Lescure, qui possède SEB, peut le remercier. Elle a fait une sacrée opération :

elle récupère les deux tiers des activités de Moulinex, mais seulement un tiers des salariés et beaucoup d'avantages fiscaux. Elle vient d'annoncer une hausse de 15% de son bénéfice.

Seuls les salariés sont donc les laissés-pour-compte de la « saga » Moulinex. Leur travail a pendant plusieurs dizaines d'années engraisé des requins qui vont aujourd'hui se nourrir ailleurs.

Christian BERNARD



Pierre Blayau au siège parisien de Moulinex le 25 janvier 2000... avant de confirmer la suppression de 1500 à 2000 postes.

Bata - Moussey (Moselle)

PATRON ET POUVOIRS PUBLICS JOUENT L'USURE

Lundi 19 novembre, nous étions 300 de chez Bata à manifester devant le palais de justice de Metz où le tribunal de commerce examinait les projets de reprise. Ces projets prévoient au mieux de reprendre 360 d'entre nous. C'est dire que 500 d'entre nous -au moins, car on peut aller vers la liquidation judiciaire et la fermeture du site- vont se retrouver sur le carreau.

Depuis le mois de juin -où les syndicats ont appris par une lettre anonyme les projets du groupe Bata de fermer l'usine de Moussey en Moselle- la direction Bata qui a déposé le bilan en juillet n'a rien annoncé quant à l'avenir des 500 qui vont se retrouver à la porte. Elle refu-

se de discuter du plan «social», des préretraites, des primes de licenciements, etc.

Du coup, l'intersyndicale a claqué la porte du tribunal, estimant que cela n'avait pas de sens de discuter des plans de reprise tant que Bata ne se serait pas engagé sur l'avenir de tous les salariés. Comme l'a rappelé la porte-parole de l'intersyndicale, «il y aura plus de gens licenciés que ceux qui resteront au travail. On veut un plan social exceptionnel, payé par le groupe Bata. Le combat continue.»

Parmi les manifestants, le ras-le-bol est de plus en plus grand, avec l'impression que pouvoirs publics et direction se payent notre tête. Ce qui s'est passé chez Moulinex fait discuter. Une banderole a même été accrochée dans un atelier, reprenant la revendication des Moulinex : «Du fric ou



Manifestation en juin 2001.

boum». Certains trouvent que les Moulinex ont eu bien raison et qu'à Bata nous sommes trop gentils. D'autres pensent que ce n'est pas une solution car, à Bata, toute l'usine ne devrait pas fermer. En tout cas, ici aussi, c'est la revendication d'une prime de licenciement plus élevée que la prime conventionnelle qui est dans tous les esprits : la revendication est une indemnité de 10 000 F par année de présence, dans une usine où beaucoup ont 20 ou 30 ans de

travail. Mais cela ne fait pas beaucoup, surtout pour ceux certes peu nombreux qui ont peu d'ancienneté.

Nous sommes en tout cas un certain nombre à penser qu'il faudra se battre de façon plus déterminée et ne plus céder au chantage de la direction, comme ce fut le cas encore il y a quinze jours où, à la demande de l'intersyndicale, on a relâché la direction et arrêté la grève sous prétexte d'obtenir une négociation sur le plan

social... qui n'a jamais eu lieu : une fois les directeurs libérés, le patron, menteur comme un arracheur de dents, a prétendu qu'il ne s'agissait pas «de négocier» mais «d'expliquer». Quant au gouvernement, il a nommé une madame Bata chargée, elle aussi, de noyer le poisson.

Alors les Bata aussi pourraient bien finir par prendre le coup de sang.

Correspondant LO

Saint Frères (Somme)

ON LICENCIE POUR AUGMENTER LES BÉNÉFICES

L'entreprise Rosenlew- Saint Frères de Beauval dans la Somme, qui fabrique des sacs et emballages plastiques, a annoncé le licenciement de 98 de ses 267 ouvriers d'ici les fêtes de Noël. Il s'agit d'une étape supplémentaire vers la fermeture complète de l'usine.

Dans les années soixante, plus de 700 ouvriers travaillaient encore pour les entreprises Saint Frères de la région. Depuis, les plans de licenciements se sont succédés, éprouvant très durement une région largement orientée vers l'industrie textile. Ce nouveau plan est un coup dur pour les salariés : beaucoup travaillent dans l'usine depuis l'âge de 14 ou 16 ans, ils y ont passé plus de 30 ans, pour un salaire dépassant à peine le Smic.

Aujourd'hui, la direction propose royalement 5000F à ceux qui prendraient leur compte ! Pour les autres, la seule perspective est pour l'instant de partir avec la prime légale de la convention du textile équivalant à un huitième de mois de salaire par année d'ancienneté, soit par exemple, pour 22 ans d'ancienneté, 34000F. Cela ne fait évidemment pas le compte pour les salariés qui, travaillant souvent à plusieurs de la même famille dans l'entreprise, vont se retrouver sans aucun revenu, avec pour beaucoup

des crédits, en particulier sur une maison.

Les salariés, en grève la semaine du 15 novembre, réclament une prime de licenciement de 200 000F pour tous, ainsi qu'un mois de salaire par année d'ancienneté.

Depuis l'implantation des usines Saint Frères en 1889, les frères Saint, patrons paternalistes qui géraient la vie de leurs salariés de la maternité aux logements, puis différents gros actionnaires ont accumulé des profits en exploitant des générations d'ouvriers de la région. Ils se sont fait construire des châteaux, comme celui de Flixecourt et bien d'autres ailleurs. Ils ont pour certains, avant de faire un dépôt de bilan, placé leurs profits dans d'autres entreprises et sur de multiples comptes en banque.

C'est la multinationale finlandaise UPM qui a racheté, il y a quelques années, l'usine de Beauval. Spécialisée dans la fabrication du papier, elle possède des usines sur les cinq continents. Dans son rapport sur l'année 2000, destiné à ses actionnaires, elle affirme que cette année les profits ont connu un nouveau record, enregistrant le meilleur score depuis cinquante ans que l'entreprise existe. Grâce à ces profits, elle a racheté pour des sommes énormes une série d'en-

treprises : en moins de deux ans, elle a absorbé les entreprises américaines Rexam et Repap, une unité de fabrication chinoise et l'usine allemande Haindl en mai 2001, une entreprise dont la valeur est estimée la bagatelle de 24 millions de francs. Pas trop mal, pour une entreprise soi-disant obligée de licencier à cause de difficultés financières ! Et, après toutes ces acquisitions qui les ont enrichis, les actionnaires ont tout de même trouvé le moyen de se partager encore de coquets bénéfices.

Le montant total des primes de licenciement en plus des faibles indemnités légales, réclamées par les salariés ne représente même pas 0,9% de ce montant !

Et c'est sans gêne que la direction a accepté, à l'issue d'une entrevue au ministère de l'Industrie avec le député socialiste local, une subvention du gouvernement pour le plan de licenciement. De l'argent -celui de nos impôts- pour mettre à la rue les salariés !

Les salariés ne sont pas dupes. En grève, ils ont bloqué les portes de l'usine et organisé des opérations escargot sur la nationale. La manifestation locale à laquelle ils ont appelé a rassemblé plus de 700 personnes. Une nouvelle manifestation est prévue.

Alcatel - Turlaville (Manche)

ON N'EST PAS À VENDRE !

De mémoire d'ouvrier, on n'avait jamais vu ça à Alcatel : tout le personnel dehors, soit plus de 300 personnes, pendant la matinée du mardi 20 novembre. Ce jour-là, les salariés d'Alcatel étaient en effet appelés à manifester dans toute l'Europe. Il faut dire qu'il y a de quoi !

Les déclarations de Tchuruk, le PDG d'Alcatel, affirmant qu'il voulait une entreprise sans usines, commencent à produire leurs premiers effets. Le centre de Laval a été vendu en avril dernier. Puis le patron a annoncé son intention de vendre Coutances, Saintes et Anecy. Enfin il a mis en vente le centre de Turlaville, il y a un mois ! Quand on sait qu'à Laval, repris par une des grosses entreprises sous-traitantes mondiales, Flextronics, les patrons sont en train de renégocier les contrats de travail à la baisse et d'annoncer des licenciements, il y a de quoi s'inquiéter.

Les promesses de la direction, personne n'y croit plus. Elle avait affirmé en juin que nous n'étions pas sur la liste des sites à vendre, elle avait annoncé quinze embauches : deux promesses non tenues. On voit le résultat ! Alors, quand elle nous dit à présent que nous n'avons rien à craindre pour nos emplois et que notre niveau de salaire est garanti pendant trois ans, comment peut-on la croire ? Elle sent d'ailleurs parfaitement notre méfiance et tente de nous ras-

surer sur la qualité des «preneurs» : la veille du débrayage, nous avons été réunis pour nous entendre vanter les mérites de Sanmina, une entreprise américaine, parmi les cinq premières entreprises mondiales de sous-traitance. Mais ce qu'elle s'est bien gardée de nous dire, c'est que Sanmina était en train de se débarrasser de 30% de son effectif mondial, soit 7200 licenciements ! Et comme par hasard, le jour du débrayage, notre patron était... à Laval, pour étudier les conditions de travail là-bas et pouvoir répondre à nos questions. Certains disaient que la coïncidence était bizarre.

L'ambiance était excellente sous le soleil. La présence d'anciens intérimaires et de retraités de l'usine a été chaleureusement applaudie. Et c'est aux cris de «Nous ne sommes pas à vendre» que nous avons défilé en distribuant des tracts aux automobilistes.

Cette journée a été la bienvenue, car elle a permis de voir que nous étions nombreux à nous sentir concernés, d'accord sur le fait de rester Alcatel, sans illusion sur les tentatives de nous rassurer faites à la fois par la direction et par le député et le maire, venus la veille visiter notre centre.

Non, nous ne sommes pas à vendre, et nous n'avons pas fini de le clamer.

Hôpitaux publics

UNE NOUVELLE JOURNÉE DE MANIFESTATION SUR LES 35 HEURES

Pour les hospitaliers qui protestent depuis bientôt trois mois contre les mesures gouvernementales sur les 35 heures (protocole de Guigou et embauches limitées à 45 000 sur trois ans), la prochaine date de mobilisation est la journée du mardi 27 novembre, organisée par les fédérations syndicales.

Il y aura une manifestation centrale à Paris, à laquelle sont appelés tous les hospitaliers du pays. C'est ce que demandaient depuis longtemps de nombreux

militants syndicaux à leurs fédérations qui persistaient à n'organiser que des journées pseudo-nationales de manifestations locales et régionales.

Pourtant, l'annonce fin août du plan de Guigou était une attaque générale contre les 750 000 hospitaliers, attaque qui méritait une riposte générale avec une revendication claire. Faute de cela, le mouvement s'est développé comme il a pu. Certains hôpitaux ont pris l'initiative de

se mettre en grève reconductible et ont tenu plusieurs semaines, de façon active, apportant leur eau au moulin du mouvement. Néanmoins, la grève ne s'est guère étendue à d'autres établissements, hormis pour les journées de manifestation.

La manifestation centrale à Paris arrive donc à un moment où l'application locale du protocole Guigou commence à se poser concrètement. Les chiffres dérisoires de postes attribués à chaque

région et à chaque établissement commencent à être connus. Les directions demandent aux cadres de plancher sur le problème suivant: «Sachant que l'attribution de moyens supplémentaires ne sera pas proportionnelle à la réduction du temps de travail, quels peuvent être les scénarii de réorganisation de votre service?» La principale réaction du personnel, même de ceux qui n'ont pas encore participé au mouvement, et même de certains chefs et médecins, est de répondre que passer aux 35 heures avec les sous-effectifs actuels, c'est impossible.

Oui, c'est le même problème partout: il faudrait au moins 10% d'emplois en plus. Or le gouvernement n'en accorde que 6% sur trois ans, dont seulement 1,5% en 2002. Et encore, ce n'est qu'une moyenne, certains hôpitaux auront moins que ça.

Alors il faut souhaiter que, mardi 27 à Paris, les hospitaliers soient nombreux, avec leurs collègues venus de partout, à crier qu'ils refusent ce piège et veulent une embauche massive et immédiate.

Correspondant LO



Manifestation parisienne du 25 octobre 2001.

CHU de Rouen

LES HORAIRES À LA SAUCE DE LA DIRECTION: ÇA NE PASSE PAS!

Le 8 novembre, les 230 présents à l'assemblée générale organisée par l'intersyndicale du Centre Hospitalier Universitaire de Rouen avaient clairement exprimé leur désaccord avec les propositions de la direction sur les 35 heures. Il avait alors été décidé d'une action pour le 15 novembre, où le personnel irait porter les propositions de l'intersyndicale. Et ce jour-là, c'est à 400 que nous nous sommes retrouvés devant les bâtiments de la direction. Mais la direction fait la sourde oreille et ne veut pas sortir du protocole qu'elle a mis sur pied, l'appliquant même de façon minimale pour mettre en place les 35 heures avec le plus petit nombre d'embauches possible.

Autant dire que son attitude n'a pas calmé le mécontentement. Et le 19 novembre, à la suite de la réunion syndicats-direction, au cours d'une AG de 450 personnes, il a été décidé d'aller à la manifestation prévue à Paris le 27 novembre. Chacun sait que, si le personnel hospitalier ne veut pas que les 35 heures se traduisent par une aggravation des conditions de travail, il faudra obtenir quelque 500 postes supplémentaires sur Rouen. Et il en est de même dans bien d'autres hôpitaux. Le gouvernement comme les directions des hôpitaux sont loin du compte.

Une lectrice

Chambéry

ASSISTANTES MATERNELLES EN COLÈRE

Les «nounous», ces assistantes maternelles qui travaillent en crèches familiales, c'est-à-dire à leur domicile, et qui sont rémunérées par la ville de Chambéry, étaient en grève lundi 12 novembre et ont manifesté à plus d'une cinquantaine devant la mairie, dirigée par Louis Besson, socialiste, ex-ministre du Logement.

Leur principale revendication concerne les salaires, car elles sont payées en dessous des mini-

ma sociaux: 1 800 F net par mois et par enfant, auxquels s'ajoute une indemnité de 38,22 F par jour de présence de l'enfant pour ses repas et son entretien.

La journée de travail des «nounous» peut aller de 8 à 10, voire 12 heures, parfois plus, sans qu'un sou se rajoute à leur salaire! Et il faut ajouter, certains soirs, les réunions en mairie, souvent après 20 heures.

Deux entretiens avec la pre-

mière adjointe n'ont rien donné. Les nounous se sont entendu dire que, si la mairie les augmentait, elle devrait répercuter cette hausse sur les parents, qui sont des contribuables payant déjà des impôts. La municipalité est sûrement moins regardante quand il s'agit de faire des cadeaux aux patrons locaux, grands et petits.

Les assistantes maternelles n'ont pas l'intention d'en rester là.

CLINIQUES PRIVÉES ET COURSE AU PROFIT

Je travaille dans une clinique privée depuis dix ans. Cette clinique appartenant à un grand médecin a été revendue à un groupe, «Arvita», possédant de nombreuses autres cliniques.

En juin dernier, nous avons appris que le personnel devait déménager de Villiers-le-Bel à Domont dans le Val-d'Oise. Le but des patrons était de passer de 45 lits à 120 lits. On nous avait promis qu'il n'y aurait pas de licenciements. Mais entre la pression au quotidien et les difficultés de transport, certains d'entre nous ont craqué et donné leur démission.

Il faut dire que les conditions de travail sont de pire en pire. Il y a dans cette clinique 18 lits ambulatoires et chaque jour entre

30 et 40 patients. Les opérations sont chronométrées et prévues de quart d'heure en quart d'heure en ambulatoire. Résultat, certains patients opérés se retrouvent à déjeuner dans le couloir avec leur plateau sur les genoux, parfois même ils ont encore leur cathéter dans le bras. D'ailleurs la direction choisit de préférence ces opérations ne nécessitant pas d'hospitalisation, car cela rapporte plus.

On doit courir toute la journée et cela comporte des risques pour les patients comme pour le personnel. On retrouve, par exemple, n'importe quoi dans le linge sale comme des pinces à champ alors qu'elles sont censées être recomptées après l'opération, etc.!

Récemment, un radiateur a explosé en radiologie, entraînant une inondation dans un

bloc opératoire. Mais pourtant, il a fallu l'intervention d'unepanseuse pour empêcher une opération prévue dans ce bloc.

Bien sûr, cette situation est due au manque de personnel. La direction n'embauche pas suffisamment, pour faire un maximum de profits. Alors on voit bien à quoi va servir l'argent distribué généreusement aux patrons des cliniques privées par le gouvernement, et ce ne sera pas pour améliorer nos conditions de travail.

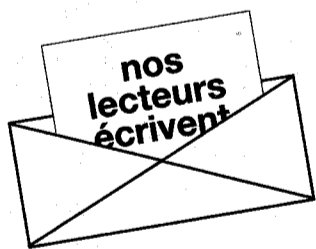
Et puis, mardi 6 novembre, la direction annonçait le licenciement de cinq aides-soignantes, une diététicienne et une lingère. Trois semaines avant, lors d'un CE, la même direction assurait toujours qu'il n'y aurait aucun licenciement.

La coupe était pleine. Vendredi 9 novembre, nous nous sommes mis en grève, pour la première fois depuis des années. On ne voulait pas accepter les licenciements. Une délégation est montée sur-le-champ voir la direction. Celle-ci recula tout de suite en suspendant les licenciements jusqu'au 20 novembre. La direction essaie de gagner du temps. Elle voudrait que les délégués du CE fassent eux-mêmes un planning de tout le personnel pour voir si «les licenciements sont justifiés».

Nous savons bien que rien n'est gagné, qu'il faudra d'autres grèves pour empêcher les licenciements, qu'il faudra aussi être très vigilants.

En attendant, nous sommes très contents d'avoir réagi.

Une lectrice



LES PERSONNELS DE LA CULTURE DANS LA RUE

Les personnels de la culture étaient de nouveau dans la rue le jeudi 15 novembre. Parti de l'Hôtel de Sully rue Saint-Antoine, qui abrite la Caisse nationale des monuments historiques, le cortège s'est rendu devant le ministère de la Culture au Palais-Royal. Les 2000 manifestants, agents des musées nationaux, des Monuments historiques, du Centre Pompidou, des Directions régionales des affaires culturelles... refusent toujours les conditions de la mise en place des 35 heures que veut imposer Catherine Tasca.



Manifestation devant le ministère de la Culture le 11 octobre 2001.

Bref, nous faisons 35 heures depuis des années, mais nous ne le savions pas ! Un prétexte pour ne pas réduire le temps de travail hebdomadaire et passer aux 35 heures à effectifs constants, c'est-à-dire sans créations d'emplois.

Les personnels de la Culture ne sont pas d'accord. Ils l'ont déjà montré en octobre par des mouvements de grève qui ont entraîné la fermeture de la plupart des musées nationaux à Paris et des opérations « entrées gratuites ». Les directeurs des musées y sont allés de leurs déclarations à la presse et à la télévision sur le manque à gagner dans les caisses des musées. Le directeur du Centre Pompidou a chiffré à 4 500 000 francs la perte occasionnée par les 21 jours de fermeture au public. Il est vrai que l'État incite de plus en plus les musées à vivre de leurs ressources propres, ce qui est un encouragement à augmenter les prix d'entrée pour le public, à limiter les entrées gratuites et à multiplier les activités rentables, même celles qui sont

sans rapport avec la culture.

Ainsi, un centre culturel comme le Centre Pompidou loue ses locaux à des entreprises privées. Le restaurant du cinquième étage, qui abritait la cantine du personnel, est devenu le très chic et très cher « Chez Georges » exploité par la société Coste, et le personnel doit se débrouiller pour aller déjeuner dans les cafés alentour. La boutique « Printemps design » sert de vitrine au groupe dirigé par François Pinault. Dans le musée, Paul Ricard a placé sa publicité entre deux chefs-d'œuvre de l'art contemporain. Et bien d'autres encore (de la Lyonnaise des Eaux à Samsung, en passant par Saint-Gobain et autres bienfaiteurs de la culture), en échange de quelques deniers, se servent de ces espaces prestigieux pour leurs colloques et leur publicité.

L'accès à l'escalator est interdit à toute personne qui n'a pas de billet d'entrée au musée, ce qui revient à faire payer 30 francs la vue sur Paris. Alors, quand le

directeur du Centre s'est indigné des 21 jours de fermeture, à qui pensait-il ? Aux dizaines de milliers de visiteurs venus lire à la bibliothèque ou voir l'exposition Dubuffet et qui se sont cassé le nez ? Ou bien aux sociétés qui avaient loué des espaces et qui ont dû annuler ? Et le directeur du musée du Louvre, qui a porté plainte contre les syndicats devant le tribunal administratif et fait ordonner la levée des piquets de grève, on ne l'entend jamais protester contre le fait que, tout au long de l'année, un cinquième des salles du musée sont fermées au public, faute de personnel pour en assurer l'ouverture !

Le ministère de la Culture n'a toujours pas cédé sur l'essentiel : le maintien des acquis et l'embauche de personnel, ne serait-ce que pour résorber les emplois précaires qui se sont multipliés ces dernières années. Les personnels savent d'expérience que la culture, c'est bien le cadet des soucis des gouvernements et qu'il faudra encore se mobiliser.

Nos lecteurs écrivent : INTERMITTENTS ET MÉCONTENTES

A Lyon et à Paris, des manifestations ont eu lieu pour la défense du statut des « intermittents » du spectacle.

Cela fait des années que le Medef cherche à supprimer ce régime particulier, qui permet aux artistes et techniciens justifiant de 507 heures de travail dans l'année (l'équivalent de trois mois pleins) d'avoir droit à l'allocation-chômage. La moitié environ d'entre eux n'arrivent déjà pas à faire les 507 heures et ne sont donc pas indemnisés. Mais le Medef, invoquant le fait que les cotisations versées à l'Unedic dans le cadre de ce régime sont inférieures aux dépenses, propose de ramener les intermittents au régime général, dans lequel il faut 676 heures de travail dans l'année pour avoir droit au chômage. S'il obtient gain de cause, environ la moitié de ceux qui sont aujourd'hui indemnisés ne le seraient plus.

Or, depuis janvier 2001 et l'adoption du PARE, les anciens textes n'ont plus vraiment d'existence légale. Le Medef peut donc du jour au lendemain, s'il trouve un allié parmi les syndicats de salariés, refuser de payer les indemnités de chômage des intermittents.

La manifestation du 15 novembre à Paris était accompagnée d'un préavis de grève pour l'ensemble de nos professions, « afin que les engagements pris par Lionel Jospin soient pleinement respectés », dit la CGT. Jospin a en effet promis, quand les intermittents l'ont un peu chahuté au dernier festival d'Avignon, d'« étudier la possibilité » d'un décret permettant de combler le vide juridique autour de ce régime.

Je pense que manifester son mécontentement, c'est important. Mais croire et faire croire que le gouvernement ait l'intention de s'opposer aux appétits du Medef est un leurre. Déjà en 1992, sous un gouvernement socialiste, le CNPF avait imposé (avec la complicité de la CFDT) la dégressivité de nos allocations-chômage, soit 20% de moins sur nos indemnités ! Si on veut faire reculer le Medef et le gouvernement à son service, ce n'est pas avec une « manif », même « bruyante et colorée », que nous obtiendrons gain de cause.

Des actions possibles, il y en a. Dans la production audiovisuelle et cinématographique, sur les plateaux de télévision, dans l'industrie du disque, des sommes énormes sont en jeu. C'est là qu'il faudrait frapper pour défendre les acquis et, pourquoi pas, sortir d'un système qui ne fait qu'organiser la précarité. La nôtre et celle de tous les intérimaires, CDD, « stagiaires » et autres précaires.

Un intermittent du spectacle

DEUX JOURS DE GRÈVE À LA MAIRIE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

La mairie de Boulogne-Billancourt, compte 2 400 travailleurs, dont 400 vacataires. L'application des 35 heures pour janvier 2002 mécontentait tout le monde. Quatre syndicats ont appelé à une journée de grève le mardi 13 novembre. Les travailleurs demandaient 16 jours de RTT au lieu de 11, la titularisation des collègues vacataires, des embauches supplémentaires : actuellement il faudrait déjà 100 embauches pour faire face à la surcharge de travail. Ils réclamaient aussi des augmentations de salaire : le personnel des cantines débute avec 6 000 F par mois.

Ce mardi matin là, 70% du personnel était en grève. Plusieurs centaines d'agents techniques,

employés des bureaux de la mairie, assistantes maternelles, agents d'entretien, animateurs, personnel des cantines scolaires, se sont invités dans le hall de la mairie.

Fourcade, le maire, ancien ministre des Finances de Giscard, n'a pas pu sortir de son bureau pendant quelques heures. Il a dû entendre ce que les travailleurs avaient sur le cœur : le travail qui s'accumule, les départs en retraite qui ne sont pas remplacés, le manque de moyens dans les écoles, pas assez d'assistantes maternelles. A la fin de la journée, les travailleurs ont voté à main levée, à la majorité, la continuation de la grève, en se donnant rendez-vous le lendemain matin à la mairie.

Mercredi 14, il y avait autant de monde en grève. Dans la matinée, une réunion était organisée avec les dirigeants syndicaux et les responsables de la mairie. En fin de matinée, la mairie annonçait 16 jours de RTT au lieu de 11, la titularisation d'animateurs vacataires, un agent d'école maternelle pour une classe au lieu de deux classes ; de plus cinq postes « gelés » seront maintenus. La mairie parle de résorber le travail précaire et d'étudier les remplacements en cas de congés maternité et de congés formation. Enfin, sur les deux jours de grève, la journée du mercredi 14 est payée.

L'ensemble des travailleurs étaient contents d'avoir fait reculer la direction de la mairie et le maire Fourcade qui a une attitude

de méprisante vis-à-vis d'eux. Ce dernier a envoyé une lettre à chaque salarié, où il parle du dialogue social et de la qualité du service public. Ce qui a bien fait rire les travailleurs, car sans les deux jours de grève, Fourcade continuait son monologue. Quant au service public, les responsables de la mairie passent des contrats avec des sociétés privées, dans le domaine de la restauration ou de l'urbanisme.

Ces deux jours de grève ont permis de tisser des liens dans les différents services et le moral est au beau fixe. Les travailleurs sont bien décidés à rester attentifs à l'application des promesses sur les embauches et les jours de RTT.

Correspondant LO

Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

LA SARIA DÉGAGE DU PROFIT...

Vendredi 9 novembre, à l'appel des associations de riverains, mille personnes environ ont défilé dans Saint-Denis pour protester contre la Saria, une entreprise de recyclage de déchets de boucherie qui empeste la ville depuis des années. En criant « *Son directeur est à Passy, ses actionnaires sont à Neuilly mais l'air pourri, c'est pour Saint-Denis* », la manifestation s'est rassemblée dans une joyeuse ambiance devant l'entreprise.

La Saria appartient à un groupe florissant qui a 14 sites en France, et qui a fait l'an dernier 753 millions de bénéfices.

Les riverains de l'usine subissent les effluves de cette entreprise depuis plus de trente ans, mais depuis environ huit mois, les odeurs gagnent du terrain et se répandent dans toute la ville. Dans les écoles primaires et maternelles du coin, les enseignants gardent parfois les élèves dans les salles lors des récréations, parce qu'ils ont des nausées s'ils sortent dans la cour.

Le groupe a en effet considérablement augmenté son activité et l'usine tourne jour et nuit, même le week-end. Environ 2000 tonnes de farines animales sont stockées sur place et encombrant à l'air libre les abords de l'usine, qui manque de hangars frigorifiques.

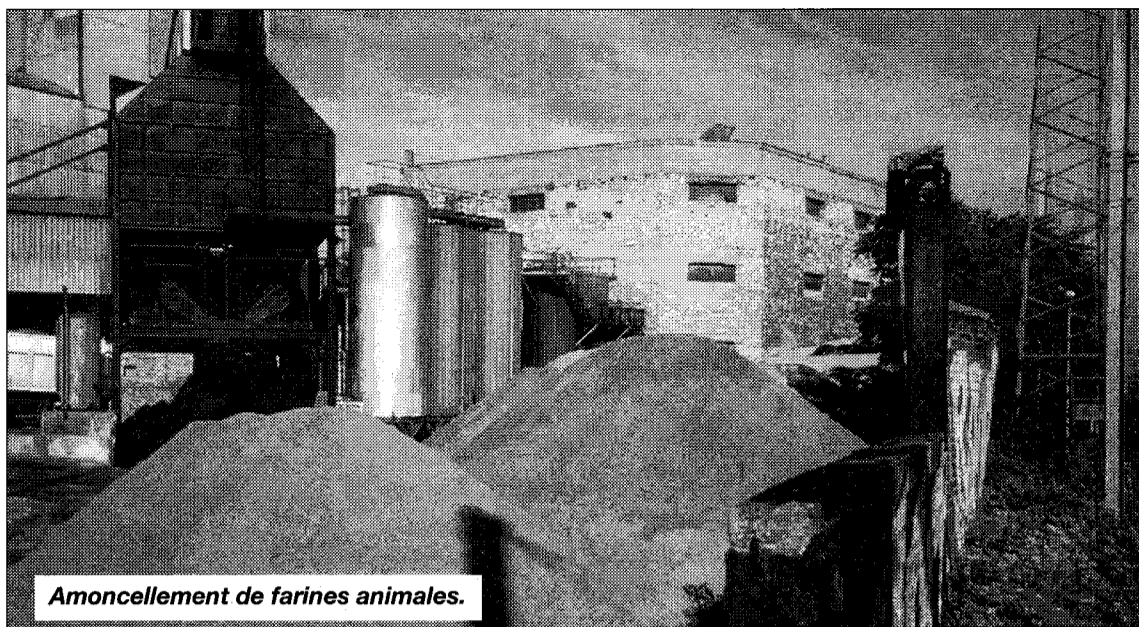
Du coup, les arrivées de carcasses ou de viande à traiter sont aussi stockées dehors, la viande pourrit et cette viande faisandée,

lorsqu'elle est brûlée, dégage des odeurs encore plus pestilentielles.

Les pouvoirs publics ferment les yeux depuis des années. Aucune enquête de santé publique n'a été jusqu'à présent réalisée, personne ne peut assurer aux riverains que les fumées qui émanent de l'usine ne sont pas toxiques. La Direction générale de l'Eau et de l'Assainissement du Conseil général a par ailleurs confirmé que la Saria rejetait des résidus dans la Seine.

Suite à la mobilisation des riverains, la préfecture avait déjà publié le 7 juin un arrêté de mise en demeure qui contraignait l'entreprise à réaliser, d'ici six mois, des travaux pour éviter l'émission de ces odeurs. Or le délai a presque expiré, et les travaux n'ont rien donné. L'entreprise a continué à pousser au maximum sa production. Et tant pis pour la gêne occasionnée aux riverains, et pour les nuisances que subissent les salariés de l'entreprise qui travaillent coincés entre les

APC



Amoncellement de farines animales.

... ET DES MAUVAISES ODEURS

stocks de farines animales et les amas de viandes avariées.

A la suite de la manifestation, les dirigeants de la Saria ont à nouveau reçu une délégation des associations et des représentants des riverains, pour leur dire qu'ils consentaient à investir 4 millions pour limiter à 97% les nuisances olfactives mais que, pour les réduire totalement, il leur fallait investir 17 millions. C'est déjà un premier succès à mettre au compte de la mobilisation des riverains, car il y a six mois, la direction ne voulait rien faire. Mais tout de même, cela ne fait pas le compte. Pour les riverains exaspérés, les chiffres de la direction ne veulent rien dire, d'autant que, quinze jours avant, la direction de la Saria en avait donné d'autres. Le directeur de la Saria, très arrogant à l'égard de la délégation, a prétendu ne pas avoir les moyens d'investir davantage et a menacé de fermer l'entreprise. Il fait du chantage à l'emploi, exigeant pour réaliser ces travaux que l'État les subventionne. Pourtant, le

groupe a investi beaucoup d'argent dans les autres entreprises. Ce n'était certainement pas des travaux de mise en conformité, mais cela prouve en tout cas qu'il a les moyens de mettre aux normes une usine dans laquelle il n'a pas investi un centime depuis des années.

Ce n'est certainement pas à l'État de subventionner ces travaux. Le gouvernement, s'il était vraiment au service de la population, devrait mettre immédiatement les biens de cette entrepri-

se sous séquestre, pour l'obliger à se mettre aux normes. Mais il n'est pas près de le faire puisque la préfecture a prolongé l'arrêté de mise en demeure jusqu'au 17 janvier, date à laquelle la Saria doit avoir réalisé ces premiers travaux. Les habitants de Saint-Denis ont fait reculer la Saria en se mobilisant, ils doivent continuer. Rendez-vous a été pris en janvier pour retourner voir les patrons de la Saria et vérifier qu'ils ont tenu leurs promesses.

A la deuxième réunion en sous-préfecture qui a eu lieu le 15 novembre, les associations des riverains ont appris le refus du ministre de l'Environnement, le Vert Yves Cochet, de la demande qu'ils avaient formulée d'une CLIS (Commission locale d'information et de surveillance) de la Saria. Cette CLIS permettrait pourtant de mieux surveiller l'activité de cette entreprise, de la visiter, etc.

Pourtant, à cette même réunion, les associations ont pris connaissance d'un rapport de la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) faisant état de nuisances réelles entraînant une atteinte à la qualité de vie. Mais tout cela, Yves Cochet s'en moque. Lorsqu'il s'agit de s'en prendre aux patrons, les préoccupations environnementales des Verts disparaissent!

Corbeil-Essonnes (Essonne)

Serge Dassault, le maire RPR de Corbeil-Essonnes, a attendu sa réélection, en avril dernier, pour augmenter de 19% le taux de la taxe d'habitation. La nouvelle feuille d'impôts locaux vient d'arriver et la note est plutôt salée. Entre la hausse décidée par la commune et la suppression des allègements de l'Etat, les locaux doivent payer plus de 300 francs de hausse et bien plus pour la plupart, jusqu'à 1 000 francs pour certains.

Ainsi une salariée habitant près du centre-ville paye près de 4 000 francs pour un quatre-pièces, soit 1 000 francs de plus que l'an dernier. Une autre, habi-

tant une cité HLM, doit déboursier près de 2 500 francs pour un modeste deux-pièces. Dans ce cas-là, la hausse de la mairie s'élève à 330 F, à laquelle il faut ajouter les 800 francs d'allègements de l'Etat dont elle avait bénéficié l'an dernier. Plus de 1 000 F d'augmentation donc!

Un certain nombre d'habitants d'une cité de Corbeil, les « Allées de l'Essonne », ont commencé à faire signer une pétition pour protester contre ces hausses. Excédée, une retraitée témoignait : « *J'en ai assez de payer des impôts. Je suis veuve depuis vingt-sept ans mais, comme ma retraite est correcte, je paye tout plein pot. Ce n'est pas juste.* ». Un travailleur habitant la cité depuis peu affirmait : « *Je dois payer plus de 1 000 francs, cette année. Cela fait un sacré trou dans le budget, surtout que ma femme*

est au chômage. » Une autre retraitée déclarait : « *Je suis seule avec ma fille handicapée mais, comme elle gagne un peu d'argent en travaillant dans un centre spécialisé, nous n'avons droit à aucun abattement. C'est proprement scandaleux. Dassault ne se rend pas compte des problèmes des petites gens.* »

Ce patron milliardaire prétexte, pour justifier cette hausse des impôts locaux, un déficit de 30 à 40 millions pour boucler le budget de sa commune. A supposer que cela soit vrai — ce qui reste encore à prouver —, il faut savoir que, depuis sa première élection en 1995, Dassault a fait des cadeaux aux entreprises sous forme d'allègements de la taxe professionnelle, de subventions diverses, à IBM — aujourd'hui Altis —, à la Snecma, et à bien d'autres patrons encore;

sans oublier les nombreuses dépenses de prestige effectuées par la mairie ces dernières années. Et il voudrait aujourd'hui que la population laborieuse de Corbeil, déjà fortement touchée par le chômage, mette la main à la poche!

L'une des raisons du déficit, selon Dassault, est le transfert de la taxe professionnelle provenant d'IBM. En effet, toutes les activités de l'usine ont été concentrées sur la commune voisine du Coudray-Montceaux. Cependant, dans le cadre de la Communauté de communes, la ville de Corbeil perçoit toujours en retour plusieurs millions de francs de cette taxe. Dassault ne s'est pas toujours plaint de cette situation. Il justifiait même ce véritable tour de passe-passe qui ne profite qu'aux actionnaires des grandes entreprises.

Les hommes politiques au pouvoir vident les caisses des collectivités au profit du patronat; puis ils prétendent qu'il n'y plus d'argent et demandent aux travailleurs de payer parce qu'ils sont les plus nombreux. Mais, étant donné les bénéfices que les patrons ont réalisés, ces dernières années, leurs coffres sont pleins. C'est donc à eux de mettre la main à la poche.

Dassault, maire, patron et milliardaire, qui se vantait il n'y a pas si longtemps, sur les ondes de France Inter, de « peser » 40 milliards de francs, gère la commune de façon désastreuse, privilégiant les opérations de prestige et laissant les quartiers populaires à l'abandon. Si Dassault a besoin d'argent pour la ville, qu'il se débrouille avec ses amis les patrons.

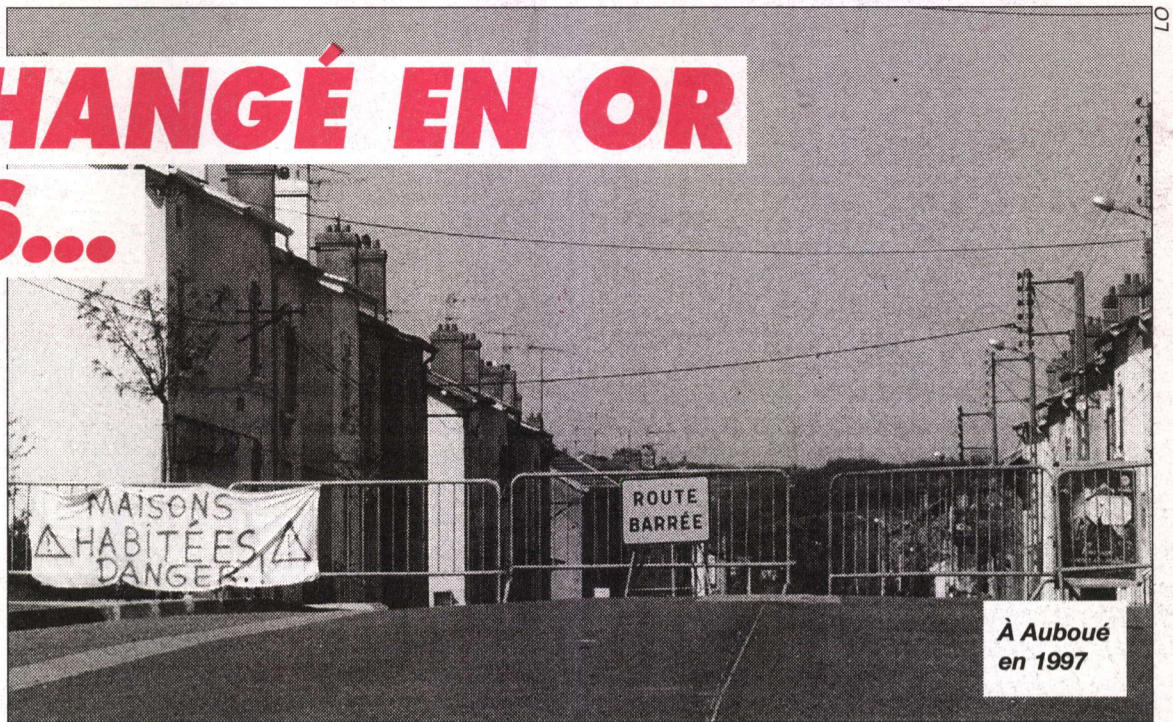
R.C.

Lorraine

Effondrements miniers :

LE MINERAI CHANGÉ EN OR POUR LES UNS...

Mercredi 14 novembre, près de 1 500 personnes, venues de Lorraine, sont montées à Paris pour crier leur colère contre le mépris de l'État face aux populations victimes des effondrements miniers. 24 bus avaient été affrétés. La manifestation se déroulait à l'appel des comités de défense des habitants sinistrés ainsi que des élus des communes du secteur —et en particulier de ceux proches du PCF— ainsi que de la fédération CGT Mines de fer. Des centaines de maisons ont déjà été endommagées par des mouvements de terrain dus à l'abandon des mines.



... LE SOL CHANGÉ EN GRUYÈRE POUR LES AUTRES

Arrivés à Paris, les manifestants ont été accueillis... par d'importants cordons de CRS, qui se sont déployés pour les empêcher de s'approcher de Matignon. Le secteur était entièrement bouclé, le cortège a dû tourner en rond une bonne partie de l'après-midi. Seule une petite délégation a finalement été reçue à l'Assemblée nationale. Les élus locaux de tout bord se disent solidaires des manifestants, y compris des élus de droite et bien sûr ceux du PS. Mais le gouvernement laisse les sinistrés se débattre avec des indemnités souvent dérisoires, plus sensible qu'il est aux plaintes des patrons des cliniques privées qu'à celles des retraités mineurs !

Il y a quelques années, l'Etat a décidé que l'eau des galeries d'une partie du bassin ne serait plus pompée. En effet, tant que les mines étaient exploitées, l'eau était pompée en permanence dans les 40 000 kilomètres de galeries du sous-sol lorrain. Un sous-sol sur-exploité de manière intensive de 1850 jusqu'en 1997 —date de fermeture de la dernière mine de fer— avec des taux de défrèvement allant jusqu'à

80% du minerai, alors qu'on savait à l'époque que le sous-sol n'était plus stable au-delà de 50%. Une limite descendue aujourd'hui à 30%.

Petit à petit, l'eau a donc rempli les galeries désaffectées, créant un véritable travail de sape dans les terrains. Les « experts » avaient promis que cela serait sans risques en surface. Mais depuis octobre 1996, les affaissements ont détruit une centaine d'habitations à Auboué, endommagé 180 logements à Moutiers et fissuré 120 habitations à Moyeuvre. Et malgré cela, le gouvernement prépare toujours, pour décembre 2002, l'ennoyage de l'ensemble du bassin ferrifère, avec une fois de plus la caution des experts. Il n'y a vraiment que leurs certitudes qui ne s'écroulent pas !

En fait, aucune étude sérieuse n'a été entreprise et, surtout, l'Etat estime que le maintien du pompage des eaux dans les galeries lui coûterait trop cher : 2,5 milliards de francs dans les cinquante ans qui viennent, selon les estimations officielles. Alors, il préfère prendre le risque de nouveaux effondrements... sans

aucune garantie pour les 21 000 personnes, des familles ouvrières, des retraités, qui vivent dans les zones menacées par l'ennoyage à venir.

La preuve par Moyeuvre

« Patronat minier et gouvernements successifs savaient, la preuve par Moyeuvre », déclaraient les manifestants sur l'une de leurs banderoles à Paris. A Moyeuvre, 64 familles habitant la cité Curel ont été évacuées de leur maison en janvier 1999 à cause des risques d'effondrements miniers. Des indemnités dérisoires ont été proposées par les Domaines, se situant dans une fourchette allant de 124 000 F à 565 000 F : « Le premier chiffre est le prix d'une voiture, pas d'une maison », s'insurge Alain Cittadini, président d'une association de défense, interrogé par le *Republicain lorrain*. Et d'ajouter : « Bien sûr ils ont eu leur maison pour 50 000 F. Mais ils avaient tout à refaire ! C'est le travail d'une vie. Quant à la somme qui leur est propo-

sée, il n'y a que le gouvernement pour croire qu'on peut se racheter une maison avec ça ! »

De plus, bon nombre de maisons sont victimes de remontées d'eau, avec des caves périodiquement inondées. A Moyeuvre, une cinquantaine de familles en sont victimes depuis août 1998. La mairie a bien mis des pompes à leur disposition pour aspirer l'eau dans les caves, mais il faut surveiller sans cesse le dispositif. Au moindre arrêt, l'eau remonte et c'est la catastrophe. A l'intérieur de ces habitations, l'humidité règne en permanence, les papiers peints se décollent et il faut lutter contre la moisissure qui envahit tout.

Les sinistrés ne se laissent pas faire

Occupations de la mairie, grèves de la faim, manifestations : les sinistrés ont multiplié depuis des mois et des mois les actions pour se faire entendre et pour obtenir de justes indemnités. Ils se sont heurtés à l'indifférence de l'Etat, bien décidé à laisser pourrir la situation face à des habitants dont cer-

tains sont dans un désarroi profond. Mais ils ne démordent pas et ont déjà contraint les pouvoirs publics à quelques reculs. Et ils ne comptent pas en rester là.

Face à leur détermination, le sous-préfet de Thionville a eu le culot d'accuser les sinistrés de « se livrer à de la surenchère » et de profiter de la situation pour viser un « enrichissement personnel » !

Si l'Etat affiche un tel cynisme et refuse une juste réparation permettant de retrouver un logement correct, c'est qu'il sait que les effondrements ne font que commencer. Pas question pour lui de reconstruire à l'identique, dans des zones stables, les cités qui se lézardent, ni de maintenir le pompage de l'eau dans les galeries. Il ne veut pas payer. Pas plus qu'il ne veut exiger, ce qui serait somme toute logique, que les anciens exploitants des mines, comme la famille de Wendel, payent eux-mêmes la facture d'une surexploitation du sous-sol qui les a menés aux sommets de la fortune, et a conduit l'un des héritiers, le baron Seillière, à la présidence du MEDEF.

EDF - secteur privé

LE COURANT PASSE

La société d'électricité belge Electrabel vient de remporter un important contrat de fourniture d'électricité contre son rival EDF. C'est, nous dit-on, une des conséquences de l'ouverture du marché à la concurrence pour les très gros consommateurs.

A y regarder de plus près, les choses ne sont pas si

simples. D'abord Electrabel est (comme son nom ne l'indique pas) une filiale du groupe français Suez. En second lieu, le marché dont il est question a été remporté par une filiale, baptisée Energie du Rhône, commune à Electrabel et à la Compagnie nationale du Rhône.

Jusqu'à une date récente, la Compagnie nationale du Rhône (CNR), qui gère un ensemble de

centrales hydroélectriques sur le Rhône, était liée à EDF, tout en étant un organisme juridiquement distinct. Mais la CNR a été cédée à Electrabel, c'est-à-dire à Suez, au moyen du tour de passe-passe juridico-financier de la filiale commune Energie du Rhône. Autrement dit c'est tout simplement un cadeau de l'Etat au groupe privé Electrabel.

Enfin, un gros client, cinq

arsenaux militaires relevant de la Direction des constructions navales, c'est-à-dire de l'Etat, vient de préférer Electrabel à EDF. Ces arsenaux, c'est-à-dire l'Etat, rachètent donc à Suez l'électricité qui provient d'un cadeau que celui-ci a fait au même trust Suez, et ce dernier est ainsi doublement gagnant.

De toute façon, le courant transitera évidemment par le

réseau EDF, puisque EDF a le monopole du transport de l'électricité et que les lignes à haute tension ne distinguent pas les électrons Electrabel des électrons EDF. En revanche les profits empruntent une ligne directe de l'Etat en direction des coffres d'Energie du Rhône-Electrabel-Suez.

A.V.